



GUERCINO

SAINTE MARGUERITE DE CORTONE, PÉNITENTE.

XXIV
19
Revue



rues de Mon
les passants
on la croyait
Les enfantilla
Mais cette
resse, on l'en
rait sainte...
qui sont des
ces morts dev
un visible frôl
terie. « Rasse
m'appellerez
mon tombeau
sa personnalité

XXIV^e ANNEE



1908



FÉVRIER



No 2

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Sainte Marguerite de Cortone



A vie s'ouvrit par un de ces vulgaires « faits divers » qui préparent au flux des larmes humaines un perpétuel renouvellement. Orpheline à demi, elle suivit, à quinze ans, un jeune seigneur qui lui promit le mariage. Et, contente d'être châtelaine, elle ne devint point épouse. Neuf ans durant, à travers les rues de Montepulciano, Marguerite, montée sur son palefroi, éblouit les passants du luxueux spectacle de son péché : à la voir étourdie, on la croyait heureuse, et, le plus souvent, elle-même se croyait telle. Les enfantillages du faste enlisaient sa jeune âme dans l'impénitence.

Mais cette jeune âme était une énigme. Volontairement pécheresse, on l'entendait, à de certaines heures, annoncer qu'elle mourrait sainte... Non point d'une de ces morts, correctement pieuses, qui sont des règlements de comptes avec l'Eternel, mais d'une de ces morts devant lesquelles les peuples s'agenouillent comme devant un visible frôlement de Dieu. Des amies la raillaient pour sa coquetterie. « Rassurez-vous, leur disait-elle, un temps viendra où vous m'appellerez une sainte, et où, le bourdon à la main, vous visiterez mon tombeau... » Et Marguerite péchait toujours. On eût dit que sa personnalité se dédoublait, qu'elle assistait à sa propre faute plus

qu'elle n'y participait. Les murmures de la grâce dominaient parfois en elle les turbulences de la nature, et puis, derechef, ces murmures s'assourdisaient. Il faudrait un Pascal pour pénétrer le réseau de telles âmes ; il invoquerait à l'appui de son apologétique, fondée sur le double dogme de la faute et de la rédemption, les contradictions intimes d'une Marguerite de Cortone ; il demanderait au Christ la clef de ces contradictions, expliquerait Marguerite par le christianisme, et prouverait le christianisme par Marguerite.

Elle disait encore : « L'honneur, la dignité, la paix, j'ai tout perdu, sauf la foi. » Ainsi la foi émergeait en elle, comme pour condamner son péché, et comme pour garantir, aussi, que ce péché aurait un lendemain.

Le lendemain vint brusquement. Le jeune seigneur qui l'avait disputée victorieusement à Jésus succomba victime d'un attentat ; et sa mort fut pour Marguerite une résurrection. La pauvre fille avait alors vingt-six ans : son père remarié l'éconduisait ; son petit garçon, l'enfant de la faute, se cramponnait à elle comme un remords et comme un devoir ; et Marguerite hésitait entre le mal et le relèvement, lorsqu'une voix lui signifia d'aller se mettre sous la direction des Frères Mineurs. De ce jour-là, ce ne fut pas seulement Marguerite qui fut sanctifiée, ce fut aussi Cortone, asile de sa repentance.

Entre Marguerite et Jésus, une étrange lutte commença. Marguerite, non contente de se mortifier et de se macérer, voulait s'humilier, se diffamer ; elle aspirait au mépris, à la déconsidération des hommes ; elle faisait irruption en pleine église, criant son péché ; elle étalait avec une amère complaisance les souvenirs de ses débordements ; elle demandait à tous de faire fi d'elle ; elle souhaitait d'être un objet de dégoût. Mais tour à tour, de par la volonté d'en haut, elle était élevée à la dignité de fille du Christ, puis d'épouse du Christ ; elle était désignée, par miracle, à l'attention des hommes du temps ; plus elle s'abaissait, plus le Verbe s'acharnait à la choisir comme interprète des désirs divins. Elle eût aimé la quiétude de la contemplation, le silence des larmes ; mais on affluait vers sa cellule, des régions les plus lointaines, pour connaître, auprès d'elle, l'intention et le vouloir de Dieu. Et cette seconde Marie-Madeleine dut accepter, dans l'histoire de son siècle, le rôle actif d'une Marthe.

« Tu as é
lui disait é
toutes ses c
ciliaient en
lui signifiait
naçait Cort
et conclure
Et la voix d
les armes et
mort sur le
sa sainte de
Sicile cessa
dont le Pap
les plis gros
boussée de
d'antan, Ma
celle contre
d'Acre allait
guerite aux
l'idée de cro
s'insurgea ce
qui commet
guerite de C
rections, ave
d'un beau ré
détester les g
de Dieu ; les
réclamées p
tone ; et que
instigateurs c
naires par l'
progrès des
sûrs garants.

L'Eglise, a
divisait contr
et l'on se der
avait cruelle
leurs propres

« Tu as été faite pour crier la paix aux habitants de Cortone, » lui disait énergiquement Jésus ; et Marguerite appelait la paix, de toutes ses clameurs et de tous ses sanglots. Les Cortonais se réconciliaient entre eux. « C'est toi que j'établis la médiatrice de la paix, lui signifiait Jésus, un jour que le belliqueux évêque d'Arezzo menaçait Cortone. Tu avertiras l'évêque qu'il doit licencier ses troupes et conclure la paix avec Cortone. Malheur à lui, s'il n'obéit pas ! » Et la voix de Marguerite désarmait l'évêque d'Arezzo. Il reprenait les armes en 1229, malgré la défense de Marguerite, et il tombait mort sur le champ de bataille. Une autre fois, Jésus enjoignait à sa sainte de prier et de s'immoler pour que l'empereur et le roi de Sicile cessassent de se disputer la suzeraineté de certaines terres, dont le Pape était souverain légitime ; et la dispute finissait. Dans les plis grossiers de sa robe de Tertiaire, que volontiers elle eût écla-boussée de fange pour faire détester à tous les regards ses péchés d'antan, Marguerite portait la paix. Elle n'acceptait qu'une guerre, celle contre l'Infidèle. Saint Louis venait de mourir. Saint Jean d'Acre allait succomber : « Hâtez le départ des Croisés, disait Marguerite aux Franciscains, Dieu l'ordonne. » Du XIII^e au XVII^e siècle, l'idée de croisade, vrai tourment pour les consciences chrétiennes, s'insurgea constamment contre l'avènement de la politique d'intérêts qui commençait à dominer le monde ; c'est par la bouche de Marguerite de Cortone que cette idée tenta l'une de ses premières insurrections, avec l'intransigeante vigueur d'une foi et l'éclat prestigieux d'un beau rêve. A l'école de François d'Assise, on avait appris à détester les guerres, comme des usurpations commises au détriment de Dieu ; les vies humaines qui s'y gaspillaient n'étaient-elles pas réclamées par le Saint-Sépulcre ? Ainsi pensait Marguerite de Cortone ; et quelques-unes de ses paroles suffiraient à montrer que les instigateurs des croisades, volontiers qualifiés de fanatiques sanguinaires par l'ignorance du XVIII^e siècle, furent, au contraire, pour le progrès des idées pacifiques, les meilleurs auxiliaires et les plus sûrs garants.

L'Eglise, aussi, avait besoin de paix ; l'Ordre de Saint-François se divisait contre lui-même ; l'hérésie des Fratricelles était aux portes ; et l'on se demandait si ces moines dont la bure, toute neuve encore, avait cruellement inquiété Frédéric II d'Allemagne, survivraient à leurs propres dissensions. Marguerite de Cortone, parce que péni-

tente, fut chargée par le Christ de pacifier et de rassurer l'Ordre de Saint-François ; et les Fratricelles furent démasqués ; et les partisans d'une observance sévère furent justifiés ; et Jésus, par la voix de Marguerite, renouvela aux Franciscains l'expression de son éternel amour. Il était allé la chercher, parmi les écarts de sa vie dissolue, pour jouer un rôle de prophétisme dans l'Ordre de la Pénitence. Et, tout d'abord, elle avait tremblé ; mais saint François, intercédant, lui avait montré le signe visible du pardon du Christ. Alors rassurée, elle annonça les grandes destinées de l'Ordre ; et c'est ainsi que l'association de moines mendiants qui est la plus insigne création de l'esprit de pénitence, trouve encore aujourd'hui, dans les notes du bon confesseur qui guettait les propos d'une pécheresse, les raisons d'espérer et la certitude de vivre.

Il est à travers le monde, enfin, des âmes vierges, impatientes d'éternité, qui voudraient, d'un regard, conquérir le ciel ; et comme leur regard, impuissant, risque de s'abimer dans le vide, elles se consolent provisoirement en souriant, du plus beau des sourires, à ces groupes d'élus que Fra Angelico de Fiesole faisait si saintement danser et dont on eût dit d'ailleurs qu'il s'était détaché lui-même pour devenir sur notre terre le peintre du paradis. Et si quelqu'une de ces âmes souhaite de discerner, à travers ces juvéniles et mystérieuses farandoles, l'auréole de Marguerite de Cortone, le Christ lui-même a voulu seconder cette recherche : il a dit à sa servante qu'elle aurait sa place « avec les séraphins, parmi les vierges ardentes de charité. » Les vierges illustres de l'Eglise triomphante, Agnès de Rome et Lucie de Syracuse, Claire d'Assise et Rose de Viterbe, ont fait une place à l'ancienne pécheresse ; et les vierges de l'Eglise militante, désormais victorieuses de leurs susceptibilités, ont appris, au spectacle de Marguerite, devenue pour elles une patronne, le respect et l'amour des pécheresses. Et dans la vie posthume de Marguerite de Cortone, c'est là la suprême merveille.

GEORGES GOVAU. (1)

(1) AUTOUR DU CATHOLICISME SOCIAL, *Figurines franciscaines*.



A1



aux Tertian
œuvres de
R. P. Pasca
de la Fédér

Après av
et l'histoire

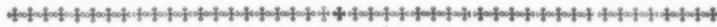
Tout d'a
comme che
et ses béné
seulement t
en ce jour,
que, depuis
tence et, qu
donné d'être
Ordre ?

Il félicite
qu'elle a ac
qu'on vient
fois, constat
bien est im
soldats d'éli
Il leur faut,
l'avant et ré
être là leur



Conseils d'un Evêque

AUX TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS



U cours d'un congrès des sociétés de gymnastique et de la jeunesse catholique de Roubaix, présidé par Sa Grandeur Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai, Sa Grandeur voulut réunir sous sa présidence un congrès de Tertiaires, le 3 novembre dernier.

Il lui était d'autant plus agréable de donner aux Tertiaires ce témoignage de bienveillance que la fédération des œuvres de jeunesse de la ville est basée sur le Tiers-Ordre et que le R. P. Pascal, directeur des Fraternités, est en même temps aumônier de la Fédération.

Après avoir entendu la lecture de plusieurs rapports sur les œuvres et l'histoire du Tiers-Ordre à Roubaix, Sa Grandeur prit la parole.

Tout d'abord, au R. P. Directeur, qui le remercie d'être venu, comme chef du diocèse, apporter à la Fraternité ses encouragements et ses bénédictions, Monseigneur répond que c'était pour lui non-seulement un bonheur, mais un devoir, en vérité, que de se rendre, en ce jour, à l'appel des Tertiaires roubaisiens. Pourrait-il oublier que, depuis de longues années, il appartient à l'Ordre de la Pénitence et, qu'à Paris, au cours de son ministère sacerdotal, il lui a été donné d'être le fondateur et le directeur d'une Fraternité du Tiers-Ordre ?

Il félicite ensuite la Fraternité des œuvres multiples et fécondes qu'elle a accomplies, depuis son origine, et dont la série de rapports qu'on vient de lire a fourni l'éloquent et suggestif exposé. Toutefois, constater le bien réalisé et en remercier Dieu, même lorsque ce bien est immense, ne saurait suffire. Les Tertiaires, comme tous les soldats d'élite, ne doivent ni ne peuvent s'endormir sur leurs lauriers. Il leur faut, animés d'une ardeur croissante, marcher toujours de l'avant et rêver sans cesse à de nouvelles victoires : *Excelsius*, ce doit être là leur devise.

Or, comme père et comme pasteur, le prélat tient à adresser à ses frères en saint François quelques conseils éminemment pratiques, qui, dans les temps actuels, doivent être et seront leur mot d'ordre, leur cri de ralliement.

Ces conseils, ce programme, ils se résument en trois mots : *humilité, pénitence, action*.

« *Humilité !*... A l'heure présente, le mal le plus profond des individus, comme des sociétés, c'est l'orgueil. Du haut de sa raison, impatiente de tout joug, l'homme prétend tout juger et tout soumettre à ses vues personnelles : religion, morale, autorité, quelle qu'elle soit, doivent plier devant son *moi*. La libre-pensée et la franc-maçonnerie ne développent-elles pas ces tendances jusque chez l'enfant : tels livres scolaires de nos institutions laïques proclament que l'écolier lui-même a le droit de traduire hardiment devant le tribunal de sa raison à peine éveillée les ordres de ses parents, et, au besoin, l'enseignement de ses maîtres. Ce que cet esprit d'orgueil, par ailleurs, produit parmi les citoyens et dans l'Etat, les journaux où, chaque matin, l'autorité de l'Eglise est niée et bafouée, les débats du parlement où, chaque jour, retentissent contre les droits de Jésus-Christ et de ses représentants les blasphèmes les plus éhontés, le désordre même de la société civile, où tout est insubordination et révolte, ne suffisent-ils pas à le montrer ? Et, symptôme particulièrement alarmant, cette contagion d'orgueil envahit les catholiques eux-mêmes ; que dis-je ? elle pénètre parfois jusqu'au sein du clergé.

« Eh bien, au Tiers-Ordre de réagir énergiquement, efficacement, radicalement, contre ce fléau de l'orgueil qui aboutit ainsi au rationalisme et au *non serviam* dans tous les domaines et sous toutes les formes ; aux Tertiaires d'être des exemples et des apôtres d'humilité, sans réserve et sans mesure, eux les fils de ce François d'Assise qui poussa l'humilité jusqu'à l'abjection, jusqu'à la folie. Oui, — c'est la recommandation, expresse, instante, réitérée, que je fais, dit le prélat tout particulièrement aux Tertiaires de Roubaix et que je prie leur zélé directeur de leur inculquer sans cesse, — oui, Tertiaires, soyez humbles, humbles partout, humbles toujours, humbles d'esprit en abaissant l'orgueil de votre raison devant l'autorité doctrinale de l'Eglise, humbles de cœur en abaissant l'orgueil de votre volonté devant le commandement de tout supérieur légitime.

« *Pénitence !*... Le sensualisme, voilà une autre plaie de notre

époque. A l'heure présente, le vrai chrétien se croix et ses frères qui donc s'ignorent de pénitence qu'un veut être sa croix et que

« Tertiaire et pour vous pres faites ; divine tant de lent le châti restée pour de péchés de de crimes ign en plus, sub

« Mais cet retranchant, ment, héros en fait de ce exigé par vo Vous le prati que vous vo dressent d'eff être rassasiés qui peinent e ment du pa

« Enfin l'au l'heure d'agir tacle des rui nous en dit tout, c'est en compter. En toutes il faut tout cette sèe laquelle, en fi meilleures, de

« Je conna

époque. A l'heure actuelle, dites-moi plutôt, qui est-ce qui pratique le vrai christianisme, le christianisme convaincu et austère, avec sa croix et ses épines ? Parmi les catholiques même réputés fervents, qui donc s'inspire foncièrement, intimement, dans sa vie, de l'esprit de pénitence ? Et pourtant le divin Maître n'a-t-il pas dit : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce soi-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ? »

« Tertiaires, à vous encore d'être de vrais pénitents. Vous le serez, et pour vous et pour les autres. Pour vous, car il faut expier vos propres fautes ; pour les autres, afin de contrebalancer devant la justice divine tant de crimes qui incessamment provoquent sa colère et appellent le châtiment : songez à ce que, dans une ville telle que la vôtre, restée pourtant en partie chrétienne, il se commet, le jour et la nuit, de péchés de toute sorte, songez à ce flot de hontes, de turpitudes, de crimes ignominieux et innommables qui, de toute part et de plus en plus, submerge notre patrie . . .

« Mais cette pénitence expiatrice, comment l'accomplirez-vous ? En retranchant, conformément à votre règle, courageusement, généreusement, héroïquement, avec une sainte intransigeance, tout ce qui, en fait de confortable, de luxe, de plaisirs, n'est pas impérieusement exigé par vos devoirs d'état, de situation ou de rapports sociaux. Vous le pratiquerez d'autant plus ce détachement, ce renoncement que vous vous souviendrez qu'en face de l'opulence jouisseuse se dressent d'effroyables misères et que vos cœurs chrétiens ne sauraient être rassasiés de sacrifice, tant qu'il y aura dans votre cité des ouvriers qui peinent et qui souffrent, des enfants du peuple qui en vain réclament du pain.

« Enfin l'action ! . . . Plus que jamais, pour les catholiques, c'est l'heure d'agir. Inutile, je crois, de s'arrêter à le démontrer. Le spectacle des ruines religieuses et morales qui s'accumulent autour de nous en dit assez. Or, pour les reconstructions futures, c'est, avant tout, c'est encore et toujours sur les Tertiaires qu'on est en droit de compter. En vivifiant de leur esprit toutes les œuvres, — car à toutes il faut qu'ils prennent part, — ce sont eux qui répandront partout cette sève évangélique sans laquelle tout effort est inutile, sans laquelle, en fin de compte, toute efflorescence d'institutions, même les meilleures, demeure tristement stérile.

« Je connais la pensée intime de Pie X, comme j'ai connu celle de

Léon XIII : pour l'un comme pour l'autre Pontife, dans le Tiers-Ordre est le germe du relèvement, de la rénovation, de la résurrection de l'ordre social.

« Aussi, pour l'œuvre de réorganisation et de régénération que, comme évêque, dans ce diocèse j'ai mission d'entreprendre, je viens solennellement, en ce jour, faire appel aux Tertiaires et, en ce moment, au nom du Christ, au nom des âmes, au nom de la patrie, je leur demande leur aide inlassable, je réclame leur indéfectible concours. Ils sont mon espoir et ils seront ma force. Moi, je n'ai que ma voix de pasteur : vous, vous serez mes bras, mes pieds et mon cœur. C'est par vous que je parviendrai à transformer mon peuple. J'en garde l'assurance et j'en accepte la promesse : comme dans la parabole évangélique, vous serez le levain qui soulèvera, qui agitera, qui fera fermenter pour le salut cette masse énorme de deux millions de catholiques qui composent mon immense troupeau. »



Questions et Réponses

1^o QUESTION : *J'ai entendu dire qu'il est permis désormais de faire le Chemin de la Croix sans changer de place, quand le Très Saint Sacrement est exposé ; qu'en est-il de cette permission ?*

RÉPONSE : On a voulu vous parler, sans doute, de l'indult de la S. C. des Indulgences, du 27 février 1907, permettant aux fidèles de faire les exercices du Chemin de la Croix, dans les églises de la Congrégation du T. S. Sacrement, sans quitter, pour chaque station, la place qu'ils occupent, se bornant à faire une genuflexion sur place à chaque station.

Mais cet indult ne s'applique qu'aux églises des Pères du T. S. Sacrement, sans préjudice à ce qui doit être observé par ailleurs : par conséquent, dans les autres églises, quand on fait le Chemin de la Croix *privément*, on doit continuer à changer de place à chaque station, si l'on veut gagner les indulgences.

C'est en accordant l'indult susdit que notre Saint Père le Pape a daigné louer et encourager la pieuse pratique d'associer la dévotion

de la Pass
ce même
tation assie
quente les
chrétienne,
élévations
aimé à lire
Élévations
en vente à
maison Sai
titre : LE C

2^o QUES
Tiers-Ordre
comment les

RÉPONSE
et si vous y
c'est à la s
au P. Visite

Les raiso
des jeûnes c

La disper
prescription
au P. Visite
teurs.

Ces jeûn
jeûne ecclés
jeûne et l'ab
Tertiaires es
on obtiendr
nence.

3^o QUEST
ques qu'un P

RÉPONSE
attacherait li

Ces indul
en entier pa

(1) Cfr. le
juillet 1907, p.

de la Passion à celle de l'adoration de l'Eucharistie (1). C'était ce même désir d'aider les âmes pieuses à chercher dans la méditation assidue des souffrances de Jésus et dans la communion fréquente les énergies nécessaires à leur progrès dans la perfection chrétienne, qui avait inspiré à notre R. P. Ignace-Marie les belles élévations sur le Chemin de la Croix que les lecteurs de la *Revue* ont aimé à lire et à goûter dans nos pages. J'ajouterai que, depuis, ces *Élévations* ont été réunies en un joli volume illustré de 14 gravures, en vente à la maison Sainte-Marguerite, Candiac, Québec — et à la maison Sainte-Elisabeth, 29 avenue Seymour, Montréal, sous ce titre : LE CALVAIRE ET L'AUTEL.

2° QUESTION : *Quelle est l'obligation des jeûnes de la Règle du Tiers-Ordre (le 3 octobre et le 7 décembre), qui peut en dispenser et comment les observer?* Une Tertiaire.

RÉPONSE : D'abord, ces jeûnes n'obligent pas sous peine de péché, et si vous y manquez, vous n'êtes pas obligée de vous en confesser ; c'est à la sainte visite que vous serez obligée de rendre compte au P. Visiteur de votre infraction à la Règle.

Les raisons sérieuses (travail, maladie, etc) qui vous exemptent des jeûnes de l'Église, vous exemptent aussi des jeûnes de la Règle.

La dispense ou la commutation de ces jeûnes comme des autres prescriptions de la Règle est réservée aux Supérieurs de l'Ordre et au P. Visiteur ; en leur absence ce pouvoir est délégué aux Directeurs.

Ces jeûnes de la Règle doivent s'entendre comme s'entend le jeûne ecclésiastique, c'est-à-dire qu'ils comprennent régulièrement le jeûne et l'abstinence. Toutefois dans les familles où le nombre des Tertiaires est restreint et où il serait difficile de faire double cuisine, on obtiendrait facilement la dispense ou la commutation de l'abstinence.

3° QUESTION : *Qu'est-ce qu'on entend par les indulgences apostoliques qu'un Père a appliquées à ma couronne franciscaine ?*

RÉPONSE : On entend par là les indulgences que le Saint Père y attacherait lui-même, s'il bénissait en personne votre couronne.

Ces indulgences sont très nombreuses, nous ne les énumérons pas en entier parce qu'il est interdit de les reproduire sans l'approbation

(1) Cfr. le *Messager du T. S. Sacrement*, juin 1907, p. 174, et notre *Revue*, juillet 1907, p. 305.

de la S. Congrégation des Indulgences (1) ; on y compte l'indulgence plénière à l'article de la mort, vulgairement dite *indulgence de la bonne mort*, pour la personne à qui appartient et qui conserve près de soi l'objet ainsi béni (couronne, chapelet, croix, statuette, médaille etc.)

4^e QUESTION : *Comment se fait-il que la Règle ne recommande aux Tertiaires qu'une seule communion par mois, quand cependant c'est l'esprit de l'Église de communier bien plus souvent et même tous les jours, à ce que l'on dit ?*

RÉPONSE : D'abord, le texte de la Règle par lui-même (ch. 2, § 5) n'interdit nullement la communion plus fréquente ; il prescrit aux Tertiaires de communier *pour le moins* une fois par mois, mais ne prétend nullement leur défendre la communion fréquente et même quotidienne.

On peut certainement appliquer ici les paroles du décret dont nous parlerons plus loin : « Si des instituts... ont dans leurs Règles... des jours fixés pour la communion obligatoire,... le nombre des communions prescrites doit être considéré comme un *minimum* pour la dévotion des personnes religieuses ; par conséquent, l'accès plus fréquent ou même quotidien de la Table eucharistique devra toujours leur être facilité... » (2).

Ensuite, en concédant aux Tertiaires un si grand nombre d'indulgences plénières, exigeant, toutes ou à peu près, la sainte communion comme condition, la Règle montre bien que son esprit est dans le sens de la communion fréquente (3).

N'est-ce pas pour encourager et faciliter cette communion plus fréquente que les Tertiaires, comme les autres fidèles, sont maintenant dispensés de la condition de la confession hebdomadaire, autrefois requise pour le gain de certaines indulgences plénières, pourvu toutefois que ces Tertiaires aient l'habitude de s'approcher de la sainte Table au moins cinq fois par semaine ? (4)

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 673, *in fine*.

(2) *Decret. S. C. Cong. de quotid. SS. Euch. sumpt.*, 20 déc. 1905, 8^o, voir notre *Revue*, mai 1906, p. 176 ; *Acta O. M.*, mars 1906, p. 82.

(3) Voir le catalogue des indulgences du T.-O.

(4) Voir notre *Revue*, mai 1906, p. 177 et juillet 1906, p. 254 ; *Acta O. M.*, avril 1906, p. 116 ; *Décret S. C. Indulg.*, 15 févr. 1906.

Enfin, même la volonté d'une soumission tous savent naître clairer 20 décembre



U

D



paroisse, a e son patriotis d'une série d'ation de Vi

On sait q Mgr l'archev Ville Marie p se trouve auj part les RR panneau opp gnon (16 m cathédrale d l'Île de Moir Champlain, c'est-à-dire 2 ; P. Nicolas V de Ville-Mar

(1) Voir la I

Enfin, même si tels n'étaient pas le texte et l'esprit de leur Règle, la volonté du Souverain Pontife, auquel tout véritable Tertiaire doit une soumission éprouvée (1), prime ici toute autre considération ; or, tous savent quelle est à ce sujet la volonté du Pape ; il l'a fait connaître clairement par le décret de la S. Congrégation du Concile, du 20 décembre 1905

FR. M.-A.



L'œuvre des tableaux historiques

DE LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL



MONSIEUR l'abbé Charles Beaubien, V. F., curé du Sault-au-Récollet, toujours animé envers le passé religieux du Canada, de ce zèle qui lui fit écrire l'histoire de sa belle paroisse, a entrepris une œuvre nouvelle bien digne de sa foi et de son patriotisme. Il a résolu de doter la cathédrale de Montréal d'une série de tableaux rappelant les épisodes principaux de la fondation de Ville-Marie, et les personnages qui y ont joué un rôle.

On sait que le gouvernement français a gracieusement offert à Mgr l'archevêque un premier tableau représentant la Messe dite à Ville Marie par le P. Vimont, jésuite le 18 mai 1642. Cette peinture se trouve aujourd'hui à la cathédrale, à droite du maître-autel. D'autre part les RR. PP. Jésuites se disposent à faire peindre dans le panneau opposé : le martyr du R. P. de Bréboëuf et de son compagnon (16 mars 1649). M. le curé Beaubien a projeté d'enrichir la cathédrale de tableaux représentant : la première messe dite sur l'île de Montréal par le P. Denis Jamay, récollet, en présence de Champlain, au bord de la Rivière des Prairies, le 24 juin 1615, c'est-à-dire 27 ans avant la fondation de Ville-Marie ; le martyr du P. Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntsic (1625) ; la fondation de Ville-Marie ; enfin les trois saintes femmes qui ont, en quelque

(1) Voir la Règle du T.-O., ch. 1^{er}, 1.

sorte, présidé à cette fondation : Mademoiselle Jeanne Mance, les Vénérables Mères Bourgeoys et d'Youville.

Pour mener à bien cette noble entreprise, le distingué curé du Sault-au-Récollet compte sur les Tertiaires, auxquels le T. R. P. Provincial dans une lettre fort élogieuse et chaleureuse, lui a permis de faire appel par l'intermédiaire de notre *Revue* ; il compte aussi sur MM. les membres du clergé qui ont pris à cœur l'achèvement de l'église cathédrale, et enfin sur les bienfaiteurs laïques auxquels sont promis les grâces et fruits du saint-Sacrifice, célébré solennellement à la Cathédrale chaque mois, à leurs intentions.

Dans une lettre du 31 août 1907 qu'il a adressée à M. Beaubien, Mgr l'archevêque de Montréal a béni de tout cœur son pieux projet et formé des vœux pour en assurer la réussite.

Nous ne doutons point que nos lecteurs ne tiendront à prendre part à cette entreprise qui mérite à tant de titres leur constant intérêt : car elle va donner à l'œuvre de Mgr Bourget un complément digne d'elle, en enrichissant la superbe cathédrale dont il a doté Ville-Marie de peintures murales destinées non pas tant à décorer les pierres d'un édifice, qu'à entretenir dans le cœur des générations la mémoire des divines et héroïques origines du Canada et spécialement de Montréal. Concourir à l'exécution de ce généreux projet, c'est pour les Tertiaires, élever un monument de reconnaissance à leurs frères du premier Ordre ; pour les catholiques de la ville, c'est glorifier le zèle de leurs premiers apôtres, les PP. Jésuites et les Récollets ; pour tous les fidèles du diocèse, c'est rendre au souvenir de Mgr Bourget un nouveau témoignage de fidélité.

Ces motifs ne manqueront pas d'assurer à la généreuse initiative de M. le curé Beaubien, le concours non moins généreux des ouailles et des pasteurs de tout l'archidiocèse de Montréal.



plus intime

Le dimanche, composé de plusieurs personnes réunissaient vous ne l'igniez pas sur l'emplacement. A l'époque où y était établie la théologie n'était pas difficilement la guerre de Constantine gardée aux Pères tard cardinal

C'est cette qui, dimanche du Révérend des Bénédictins

Jusqu'aux blis dans le tombeau de l' moment où diction d'un près de huit que. Ce fut M



Lettre de Jérusalem

AU R. P. DIRECTEUR DE LA REVUE



Mon Révérend Père,



Les lignes suivantes intéresseront peut-être les lecteurs de la *Revue*. Ces jours derniers nous avons eu ici deux cérémonies religieuses : l'une, plus solennelle et qui fera époque dans l'histoire de la Terre-Sainte ; l'autre plus intime et aussi plus franciscaine.

Le dimanche, 24 novembre, toute la colonie française de Jérusalem, composée presque en totalité de religieux et religieuses se réunissaient dans l'église nationale de Sainte-Anne. Cette église, vous ne l'ignorez pas, a été construite, aux environs du IX^e siècle, sur l'emplacement de la maison de saint Joachim et de sainte Anne. A l'époque des Croisades, une communauté de religieux bénédictins y était établie. Puis Saladin convertit le monastère en école de théologie musulmane. Les chrétiens n'y avaient plus accès que difficilement, parfois même au péril de leur vie. Enfin, à la suite de la guerre de Crimée, en 1856, les ruines furent cédées par le Sultan de Constantinople à la France qui en confia la restauration et la garde aux Pères Blancs de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, plus tard cardinal.

C'est cette église, autrefois propriété de religieuses bénédictines, qui, dimanche dernier, était le témoin de la bénédiction abbatiale du Révérendissime Dom Gariador, récemment élu Abbé Visitateur des Bénédictins français du Mont des Oliviers.

Jusqu'aux Croisades, les Bénédictins ou Bénédictines étaient établis dans plusieurs des sanctuaires de Palestine, à Jérusalem, au tombeau de la sainte Vierge, à Béthanie, au mont Thabor, etc. Vint le moment où ils durent disparaître devant la persécution. La bénédiction d'un abbé reliait les anneaux d'une chaîne brisée depuis près de huit siècles. Et le nouvel abbé est un français du pays basque. Ce fut Mgr Camassei, patriarche latin de Jérusalem, qui présida

la cérémonie. Il était assisté de Dom Joseph Bouchard, abbé de Kerbénéat, et de Dom Joseph Marot, abbé de Bel-loc. Je ne vous décrirai pas les rites imposants de cette cérémonie ; mais ce fut un moment bien émouvant que celui où le sympathique et R^{me} abbé Dom Gariador fit le tour de l'église, accompagné des deux abbés mitrés, pour donner sa première bénédiction à toute la foule présente. Toutes les Congrégations ou Ordres religieux y étaient représentés. La Custodie franciscaine de Terre-Sainte, dans la personne du R. P. Vicaire Custodial et du P. Alexis Bogey, discret français, tous deux de la Province de France ; les Dominicains, avec le prieur de Saint-Etienne, le R. P. Lagrange ; les Supérieurs des Pères de Ratisbonne, des Assomptionistes, des Lazaristes, des Trappistes ; les Pères de Bétharram, les Frères des Ecoles chrétiennes, les religieuses de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Joseph, les tourières des Clarisses, etc. etc. Dans la nef, au premier rang, se tenaient le Vice-Consul de France et le personnel du Consulat, en grand uniforme. Le Consul Général, M. Outrey, malgré son grand désir, n'avait pu venir, retenu à la chambre par une malencontreuse indisposition. Tous ont regretté l'absence de ce fervent catholique, digne représentant de la nation protectrice des Lieux-Saints. La cérémonie commencée à 7½ hrs du matin finit à 9½ hrs. Ce furent deux heures inoubliables pour tous ceux qui étaient présents.

A l'autre extrémité de Jérusalem, sur le chemin qui conduit à Bethléem, se trouve depuis une vingtaine d'années le monastère des Clarisses. Mardi dernier, 26 novembre, en la fête de saint Léonard de Port-Maurice, Mgr le Patriarche, infatigable lorsqu'il s'agit de faire plaisir, venait y présider la profession simple d'une novice. Ici ce n'est plus la foule de dimanche dernier à Sainte-Anne. Les Clarisses ne demandent que l'oubli. Aussi, en dehors de Mgr le Patriarche, Tertiaire de saint François, et d'un prêtre du patriarcat latin, il n'y a qu'une dizaine de Franciscains, nécessaires pour la cérémonie. C'est vraiment une fête de famille. Le R. P. Vicaire Custodial, confesseur de la communauté, montre en quelques courtes paroles que la vie religieuse est vraiment le Paradis sur terre : puisque l'âme s'y occupe, comme les élus dans le ciel, uniquement à contempler, à louer et à aimer Dieu, selon le mot de saint Augustin : *Videbimus, laudabimus, amabimus*. Monseigneur le Patriarche revêtu des ornements pontificaux reçoit les vœux de la jeune novice ; et celle-ci,

désormais
que le choë
etc. Ce ch
bénédictio
ronne de f
Te Deum,
paix à leur
la cérémoni
Puissent
la plupart
tions du Ci
pourrait ter
nom de fra
France y cor
montrer vra
toute leur é
siècles passe

Jérusalem

désormais morte au monde, disparaît sous le drap mortuaire, tandis que le chœur chante le répons de la liturgie des morts : *Subvenite*, etc. Ce chant terminé, la nouvelle professe se relève ; puis a lieu la bénédiction et l'imposition du voile noir, de l'anneau et de la couronne de fleurs de la nouvelle Epouse de Jésus-Christ. Après le *Te Deum*, les Religieuses, dans leur chœur, donnent le baiser de paix à leur nouvelle sœur, et son Excellence Révérendissime termine la cérémonie par la Bénédiction du T.-S. Sacrement.

Puissent les prières et les sacrifices de ces saintes religieuses, pour la plupart venues de France, attirer sur ce pauvre pays les bénédictions du Ciel. Oh ! si elle le voulait, quel rôle magnifique la France pourrait tenir en ces contrées ! Malgré ses fautes et ses erreurs, le nom de franc est toujours synonyme de catholique, et toujours la France y conserve son prestige. Que serait-ce, si elle se décidait à se montrer vraiment la fille aînée de l'Église et à revendiquer, dans toute leur étendue, les droits protecteurs qu'elle s'est acquis dans les siècles passés !

Jérusalem, ce 28 novembre 1907.

ABOUNA FRANCIS.



Nouvelles de Rome

Nouvelles indulgences. — Un décret de la S. C. des Indulgences daté du 11 septembre 1907 nous informe que le Souverain Pontife a enrichi d'une indulgence de trois cents jours l'oraison jaculatoire suivante : *Cor Jesu eucharisticum, Cordis sacerdotalis exemplar, miserere nobis* ; Cœur eucharistique de Jésus, modèle du cœur sacerdotal, ayez pitié de nous.

Nouveaux Cardinaux. — Le Souverain Pontife a créé quatre nouveaux cardinaux dans le mois de décembre dernier : deux français : l'archevêque de Reims, Mgr Luçon, et l'évêque de Marseille Mgr Andrieu ; et deux italiens : Mgr de Lai, secrétaire de la S. C. du Concile, consultant de la commission de codification du Droit canon, et le Directeur de cette même commission, Mgr Gasparri, consultant du Saint-Office.

Nouveau Consultant. — Au cours d'une audience qu'il lui accorda le 7 novembre 1907, le Souverain Pontife a daigné inscrire au nombre des Consultants du Saint-Office le T. R. P. Pascal Brugnani, O. F. M., de la Province séraphique, actuellement secrétaire du Procureur général de l'Ordre.

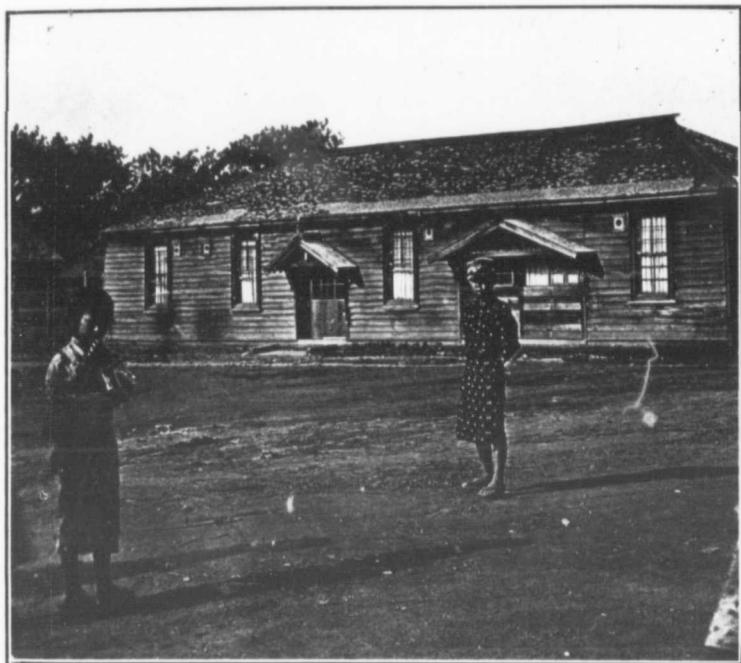
Nouvelle Revue. — Le mois de janvier 1908 a vu paraître le premier fascicule de la nouvelle revue d'histoire et de paléographie franciscaines que nous avons annoncée en 1907 (1). Depuis la recrudescence d'intérêt qu'ont pris aux yeux du monde lettré et savant les origines de l'Ordre des Frères Mineurs, l'utilité et l'opportunité d'une telle publication était reconnue de tous, et parmi les religieux et parmi les curieux de choses franciscaines. Les Pères du Collège de Quaracchi étaient tout désignés pour entreprendre cette œuvre et de toutes parts les historiographes et archivistes des diverses provinces leur promettaient une collaboration assidue.

(1) ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. *Periodica publicatio trimestris cura Patrum collegii D. Bonaventurae.* Direction et administration : QUARACCHI presso Firenze. Prix de l'abonnement annuel : Italie, 12 frs = Hors de l'Italie, 14 frs.



RÉ





RÉSIDENCE DES FRANCISCAINS A SAPPORO, (façade)



RÉSIDENCE DE SAPPORO, (sur le côté)

Le proj
R^{me} Père C
chaque nu
discussions
quelques n
V. Une Re
sujets conc
des livres r

A propo
(xxvi, xii.
non sans si
Bonaventur
plus récem
vénéral
devons le
(1651) Les
données à
bibliothèqu
dispersée a
dont il était

Le 7^e ce
a fourni sa l
de Thuring
Il convenai
fêtât dignem
La solennit
P. Séverino
L'office por
soir, à l'am
colonie alle
François par
teurs Schae

Enfin, me
Dieu, fut la
servantes d'
la Via Olma
· Son Em
Le Collège

Le projet fut bientôt réalisé sous la vigoureuse impulsion du R^me Père Général, entièrement gagné à la cause des hautes études, et chaque numéro comprendra comme celui de janvier 1908. I. Des discussions historiques. II. Des documents. III. L'examen de quelques manuscrits. IV. Une bibliographie d'ouvrages franciscains. V. Une Revue des Revues. VI. Des mélanges ou articles sur divers sujets concernant l'Ordre. VII. Une chronique. VIII. Le Catalogue des livres récemment reçus.

A propos de la publication de ce périodique, les *Acta Ordinis*, (xxvi, xii. p. 383) rappellent diverses tentatives de ce genre faites, non sans succès, dans les siècles passés, sous les généralats de saint Bonaventure, du P. Bonagratia de Florence, de Jérôme d'Ascoli, et plus récemment par les ministres généraux Joseph Samaniego, le vénérable François de Gonzague, et Pierre Manero, auquel nous devons le « Bullaire » et la « Chronique Universelle de l'Ordre. » (1651) Les *Acta Ordinis* reproduisent les deux lettres encycliques données à ce sujet par ce ministre. Pierre Manero avait réuni une bibliothèque de plus de 14.000 volumes ; elle fut malheureusement dispersée après sa mort qui arriva l'an 1660 à Tarazona (Espagne) dont il était évêque depuis trois ans.

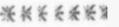
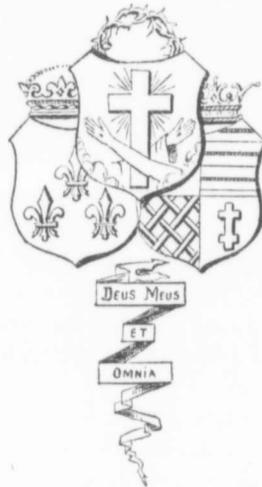
Le 7^e centenaire de sainte Elisabeth. — La Ville Eternelle a fourni sa large part du tribut de louanges décerné à la chère Sainte de Thuringe, à l'occasion du 700^e anniversaire de sa naissance. Il convenait surtout que notre couvent généralice de Saint-Antoine fêtât dignement la glorieuse patronne des Sœurs du troisième Ordre. La solennité fut inaugurée par un triduum solennel, prêché par le P. Séverino Mambrini qui est directeur du Collège Saint-Antoine. L'office pontifical fut célébré le 19 novembre par Mgr Déda. Le soir, à l'ambassade d'Autriche, une séance littéraire réunissait la colonie allemande de Rome ; des discours enthousiastes, où saint François partagea la gloire de sa fille, furent prononcés par les Docteurs Schaefer et Haseloff.

Enfin, moins brillante sans doute, mais non moins agréable à Dieu, fut la célébration de la fête de leur sainte Patronne que les servantes d'origine allemande organisèrent chez les Sœurs grises de la Via Olmada, lieu habituel de leurs réunions.

Son Eminence le Cardinal Aguirre à Saint-Antoine. — Le Collège Saint-Antoine vient d'être grandement honoré par le

séjour de son Em. le Card. Aguirre y Garcia venu à Rome pour recevoir le chapeau de Cardinal. C'est le 19 décembre que dans la grande salle (*aula maxima*) en présence de la communauté, deux prélats de la maison de Sa Sainteté vinrent lui remettre cet insigne de sa dignité. Le 23, son Eminence, alla prendre possession de l'église dont elle a le titre et qui est celle de *Saint Jean devant la Porte Latine*. Les étudiants du collège Saint-Antoine et ceux du séminaire espagnol étaient présents à cette cérémonie qu'ils rehaussaient de leurs chants. Le 25, il y eût séance académique au collège et dans toutes les langues de l'Europe, en prose et en vers, les étudiants exprimèrent leurs sentiments et ceux de l'Ordre au nouveau prince de l'Eglise. Tous les dialectes espagnols furent à l'honneur et chantèrent la louange de l'illustre fils de la noble terre d'Espagne. Dans tout Rome, d'ailleurs, il n'y a qu'une voix pour faire l'éloge du Cardinal, pour proclamer ses mérites et sa vertu et faire de lui une des plus pures gloires de notre Ordre.

ROMANUS



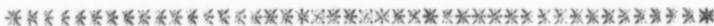
So
1
1

des " Actes
Buenos-Ay
Sa Sainte
par les Fra
mouvoir cet
par l'initiati
ques Sud-A
l'Archevêqu
les meilleur
aussi que ce
du pape Pi
bénédictio
congressiste

NOUS avon
à l'usage
Ordre pour
Mineurs de l
La *Petite*
modeste don
huit années
langue franç
taires Alsaci
24 pages. L'a
chant, 17 Me
chrétien et so



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Le Pape et le Tiers-Ordre

SON Em. le Cardinal secrétaire d'Etat a écrit, le deux novembre 1907, au T. R. P. Joseph Kaufmann, O. F. M. délégué du Rme Ministre Général, pour lui faire part de la satisfaction très vive qu'a éprouvée le Souverain Pontife en recevant le volume des "Actes du Congrès catéchistique des tertiaires franciscains tenu à Buenos-Ayres."

Sa Sainteté espère voir sortir les plus beaux résultats du zèle apporté par les Franciscains de la République Argentine et de l'Uruguay à promouvoir cette œuvre, si chère à son cœur, des catéchismes. C'est en effet par l'initiative des Frères Mineurs que les Tertiaires des deux Républiques Sud-Américaines se sont réunis en congrès sous la présidence de l'Archevêque de Buenos-Ayres dans le but d'examiner et de préconiser les meilleures méthodes d'enseignement catéchistique. On se rappelle aussi que cet enseignement a fait l'objet d'une des premières encycliques du pape Pie X. Ce congrès ne pouvait donc manquer de recevoir la bénédiction apostolique que le Souverain Pontife vient d'accorder aux congressistes et à leurs familles.

Nouvelle Revue Franciscaine

NOUS avons le plaisir de saluer l'apparition d'une nouvelle publication à l'usage des Tertiaires : celle de la *Petite correspondance du Tiers-Ordre pour l'Alsace-Lorraine*, revue mensuelle publiée par les Frères Mineurs de Metz.

La *Petite Correspondance*, compte, depuis ses débuts sous une forme modeste dont les circonstances ont peu à peu exigé le développement, huit années d'existence ; elle fut durant ce temps le supplément en langue française du *Sendbote des hl. Franziskus*, bulletin des Tertiaires Alsaciens-Lorrains. Elle paraîtra désormais en fascicules de 24 pages. L'abonnement est d'un mark par an. Administration rue Marchant, 17 Metz. Bienvenue à ce nouveau champion du renouvellement chrétien et social par le Tiers-Ordre franciscain.

CANADA

Noël chez les Tertiaires à Saint-Roch de Québec

LA messe de minuit fut célébrée cette année aux quartiers généraux de la Garde Indépendante Champlain.

Rien de plus beau, rien de plus touchant que ce petit sanctuaire improvisé qui nous rappelait si bien la pauvreté de notre Père saint François.

Nous nous sentions vraiment ses enfants, appelés à donner au monde l'exemple des vertus religieuses. Une ferveur communicative embrasait nos cœurs, et les noëls furent chantés avec piété et entrain.

La sainte communion surtout, faite avec le plus grand recueillement, présenta un spectacle particulièrement édifiant.

A deux heures de l'après-midi, dans l'église paroissiale de Saint-Roch, les deux Fraternités se réunirent de nouveau pour offrir à Jésus naissant des étrennes dignes de son amour des âmes :

24 postulantes prirent le saint habit et 42 novices firent profession. N'est-ce pas le bouquet le plus beau que la Fraternité de Notre-Dame-des-Anges puisse présenter en étrennes à l'Enfant de Bethléem ?

Chez les Frères, deux postulants ont également pris le saint habit et 14 novices ont fait profession.

Oh ! que ces cérémonies sont belles pour l'âme qui les contemple et qui en comprend les grandeurs ! Qu'il est consolant de voir tant de personnes sanctifier leur état de vie en quittant les livrées du monde pour revêtir celles de la pénitence ! Nuit de Noël ! que tu es belle ! quels enseignements tu nous donnes ! pourquoi donc si peu de chrétiens te comprennent-ils ? Nuit sublime qui nous apportes le doux présent des cieux et qui nous jettes dans le savisement. Oh ! cher enfant Jésus, donnez-nous donc de comprendre vos enseignements et de les mettre en pratique !

Sr Secrétaire.

Saint-Joseph de Lévis

NOTRE Fraternité qui est sous le vocable de Sainte-Elisabeth a célébré pieusement et solennellement la fête du 19 novembre.

La présence du R. P. Joachim, franciscain, a contribué à relever l'éclat de cette fête de famille. Deux sermons nous furent donnés par le R. Père.

A la cérémonie du soir deux postulantes ont pris le saint habit et onze novices ont fait profession.

Une Sœur Tertiaire.

LES Fr. exercic de voir l'é beau tem d'habit !

Qu'il étu s'approche habit, les a vivre chré est pour ce dis, puisqu fidèle à cet

La popu paroisse en

LA visite R. P. M pratiques d écoutées av grand noml visite il y a tenant dan François in reuse idée d

Le nouve tante : Mde Roberge ; S Raymond M Joseph Lafo

S'IL est un c'est ce martyre d'un ciscain, pré bord de laqu

Saint-Jean Port-Joli

LES Fraternités de cette fervente paroisse ont suivi récemment les exercices de la sainte visite. Quelle consolation pour le missionnaire de voir l'église toujours pleine à toutes les instructions, deux fois le jour, beau temps mauvais temps ; aussi quelle recrue : près de 140 prises d'habit !

Qu'il était beau à la clôture de la visite de voir 165 frères et sœurs s'approcher, recueillis, de la table sainte, les uns pour recevoir le saint habit, les autres pour dire à saint François qu'ils voulaient pour la vie vivre chrétiennement dans le monde, embrasser cette Règle sainte qui est pour ceux qui l'observent, bien que si facile, un billet d'entrée au paradis, puisque s'engager à observer la Règle du troisième Ordre et être fidèle à cet engagement, c'est faire sûrement son salut.

La population de Saint-Jean est fière de ses Fraternités et bientôt la paroisse entière en fera partie. Fr. J.-J.

Saint-Stanislas

LA visite canonique a eu lieu cette année le 6, 7, 8, décembre. Le R. P. Mathieu-Marie en fut le prédicateur. Les explications claires et pratiques de la Règle qui nous ont été données par ce bon Père ont été écoutées avec une religieuse attention. Les Tertiaires ont assisté en grand nombre, et avec assiduité à tous les exercices. A la fin de cette visite il y a eu 4 professions et 10 prises d'habit. Nous comptons maintenant dans notre paroisse 122 professes et 187 novices. Puisse saint François inspirer à d'autres bonnes âmes encore trop craintives l'heureuse idée de venir se grouper sous sa bannière.

Le nouveau discrétore a pour Supérieure : Mde Régis Piché ; Assistante : Mde Tiburce Lafontaine ; Maitresse des Novices : Mde Edwige Roberge ; Secrétaire : Mlle Marie-Louise Leblond ; Conseillères : Mde Raymond Mayrand, Mde Téléphore Veillet, Mde Oliva Bordeleau, Mde Joseph Lafontaine, Mde Urbain Tousignant, Mlle Annette Marchand.

Sr Secrétaire.

Sault-au-Récollet, novembre 24-28

S'IL est une paroisse où le culte de saint François soit bien à sa place. c'est celle du Sault-au-Récollet, ainsi appelée en souvenir du martyr d'un des premiers apôtres de la colonie, le P. Nicolas Viel, franciscain, précipité par les sauvages dans un rapide de la rivière au bord de laquelle s'étend le village. Et, de fait, il en est ainsi ; le culte de

saint François y est vivace, grâce à la piété des Curés qui s'y sont succédé, grâce surtout au zèle, au dévouement du curé actuel, M. Beaubien, qui s'est fait le défenseur, le champion des souvenirs franciscains en Canada.

Voilà plus de 20 ans que le Tiers-Ordre y est établi, se développant d'une façon constante, au point de compter plus de 350 membres aujourd'hui. La visite et la retraite y eurent lieu du 24 au 28 novembre, dirigées par le P. Amé. Malgré l'inclémence du temps qui s'était mis au froid et à la neige, les exercices furent très bien suivis. Ce fut pour la famille franciscaine l'occasion d'un nouvel accroissement, 5 hommes et 23 femmes ou jeunes filles ayant reçu le saint habit. Vu le développement qu'avait pris la Fraternité jusque-là mixte, le Père crut le moment venu de la scinder, et d'en faire deux, l'une pour les Frères sous le vocable de saint François d'Assise, l'autre pour les Sœurs sous le vocable de sainte Elisabeth de Hongrie.

Les Discrétaires furent constitués de la façon suivante :

Fraternité Saint François :

Supérieur : M. Adolphe Drapeau ; Assistant et Maître des Novices : M. Joseph Papin ; Secrétaire-Trésorier : M. Joseph Prévost ; Discrets : MM. Joseph Maxime Gervais, Isaïe Monette, Marcel Prévost, Aldéric Racine, père, Frédéric Ethier, père.

Fraternité Sainte Elisabeth :

Supérieure ; Mde Joseph Prévost ; Assistante : Mde Joseph Papin ; Maîtresse des Novices : Mde Elmyre Brunet ; Secrétaire-Trésorière : Melle Régina Déry ; Discrètes : Mde Isaïe Bergeron, père, Mde Latendresse. Mde O. Pesant, Melle Augustine Corbeil.

Saint Jean de Matha (Joliette)

DU 1^{er} au 4 décembre cette jolie et fervente paroisse a joui des bienfaits de la visite canonique de sa Fraternité.

Le R. P. Visiteur y a trouvé un excellent esprit ; le Tiers-Ordre fait merveille parmi les paroissiens. A la cérémonie de clôture de la retraite le R. P. Visiteur a reçu 4 postulants au saint habit et 12 novices à la profession. Il a profité aussi de la réunion des fidèles, très-assidus malgré la difficulté des chemins, pour donner deux sermons en faveur de la Tempérance.





tions futur
Baie des
entra dans
1690, mort
à Percé. »

eu en effet
suite il mou
Percé. Le 1

Eh bien !
père Joseph
même venir
qui ne le fas
qui ne le cr
l'année de s

Cette der
auteurs, ign
sujets recev
étaient ensui
du baptême.
cause — on
Récollet sans

(1) Maximili
archaïsme évoca

(2) Le seign
oncle du père J

(3) C'est to
Dominicains et



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS

Sa naissance (Suite)



IBAUD, jeune » (1) a jugé opportun — et certes, nous ne lui en faisons pas un reproche — de donner au père Joseph Denis une place dans son *Panthéon*. Mais voici de quelle façon il le présente au public et aux générations futures : « *Denis* (Jean Olivier) fils de Denis, seigneur de la Baie des Chaleurs et de Percé, fut un des premiers Canadiens qui entra dans l'ordre réformé de saint François. Ordonné prêtre en 1690, mort en 1742. Il bâtit une église et une maison de son ordre à Percé. » Or ce qu'il y a de vrai et d'exact là dedans, c'est qu'il y a eu en effet un Denis qui fut prêtre d'un... ordre réformé, et qu'ensuite il mourut. Vrai aussi qu'il bâtit une église et une maison à Percé. Le reste, chaque mot du reste est inexact. (2)

Eh bien ! tous ceux qui depuis le *Panthéon* (1858) ont écrit sur le père Joseph ont plus ou moins reproduit Bibaud. Certains le font même venir de France, comme s'il n'était pas né au Canada. Pas un qui ne le fasse mourir en 1742, alors qu'il est mort en 1736. Pas un qui ne le croie baptisé sous le nom de Joseph, et pas un qui sache l'année de sa naissance.

Cette dernière remarque s'applique à bon nombre de récollets. Les auteurs, ignorant en général qu'en entrant chez les Récollets les sujets recevaient un nouveau prénom, (3) le seul sous lequel ils étaient ensuite connus, s'imaginent naturellement que ce nom est celui du baptême. Or ce nom ne figurant pas aux registres — et pour cause — on peut y chercher longtemps l'extrait baptistaire d'un Récollet sans le trouver. La conséquence ? Elle est grave pour l'his-

(1) Maximilien, fils de Michel. Max. ne signe guère autrement. Charmant archaïsme évocateur de l'antique *Pline le Jeune*.

(2) Le seigneur de la Baie des Chaleurs était Richard Denis de Fronsac, un oncle du père Joseph Denis.

(3) C'est toujours la coutume chez les Franciscains, de même que chez les Dominicains et d'autres encore.

toire. A moins que l'on ne sache par ailleurs la date de naissance du récollet, on lui en attribue une — supposée ou étayée sur de pures hypothèses — laquelle a le tort de rajeunir ou de vieillir le pauvre homme. Mgr Tanguay s'y est lui-même laissé prendre, et en particulier au sujet du père Joseph Denis.

Il inscrit bien dans le *Dictionnaire généalogique* Jacques, né le 7 novembre 1657... sans date de sépulture. Mais plus loin il recommence : « Joseph, b... , prêtre récollet ; S. 27 juin 1742. » Or il n'y avait là qu'un seul nom à enregistrer. Joseph est le nom de religion de Jacques Denis, né le 7 novembre 1657.

C'est aux Trois-Rivières qu'il naquit, alors que les Trois-Rivières comptait une soixantaine de familles, à peu près autant que Québec. Ses parents, déjà nous le savons, étaient venus se fixer au bourg — pardon, à la ville des Trois Rivières, après leur mariage, célébré à Québec en 1655. La ville naissante était alors surtout un poste pour la traite avec les sauvages. C'était son péché d'origine que la colonisation n'avait pas encore effacé en 1655. Même, ce n'est qu'en 1656 que Montréal commença à se partager la traite avec les Trois-Rivières. (1) Et le tableau que peignait du poste des Trois-Rivières en 1646 la relation de cette année, (2) était sensiblement le même dix ans plus tard : « Les Trois-Rivières sont l'abord de tous les peuples de ces contrées bons et mauvais ; on y voit de temps en temps des sauvages de toutes les nations qui voguent sur le grand fleuve de Saint-Laurent, depuis son embouchure jusques aux Hurons et au delà... ce ramas de tant de peuples fait une grande confusion... toutes les assemblées qu'on a faites avec les Iroquois ont été tenues aux Trois-Rivières ; deux ou trois insignes apostats s'y sont retirés ; tous les fripons des autres endroits y sont venus passer une partie de leur temps ; tous les curieux de savoir des nouvelles y abordent ; ce n'est qu'un flux et reflux qui empêche beaucoup que la foi ne prenne racine. »

Il ne faisait donc pas trop bon d'habiter les Trois-Rivières à cette époque, et il faisait moins bon encore d'en franchir l'enceinte. Les Iroquois sans cesse aux aguets pouvaient fondre à l'improviste sur

(1) Sulte, *Hist. des Can.-Franç.*, II, 52.

(2) Ed. de Québec, p. 24.

les audacieux
les incursions
Trois-Rivières
justesse : « I
événements
neiges on sig
comme littér
vérité. » (1)

C'est sans
aux abords de
1666 donne à
d'habitants, c
tations extra
sur lesquels n
près du Fort
entourée d'un

C'est là que
fut baptisé p
en effet faisaie
res. Il eut poi
de la Poterie,
maternelle, M
il était né une
1656. Lorsqu
plus tard que
nous faudra c
notre stupéfac

(1) *Chronique*

(2) Voici l'acte
Bailloquez Socié
Petro Denys et C
Le Neuf et Mari
des Trois-Rivière
Rivières, de 1652
père René Méne
que ces registres,
tuellement existan

(3) *Premier éta*

les audacieux, les massacrer ou les enlever. De fait, les attaques et les incursions des Iroquois sont le principal aliment de l'histoire des Trois Rivières à cette époque, et M. Sulte écrit avec beaucoup de justesse : « De 1641 à 1665, nous pourrions commencer le récit des événements de chaque année en disant : A l'apparition des hautes neiges on signala les Iroquois, ce qui, tout en devenant monotone comme littérature, ne laisserait pas d'être l'expression de la simple vérité. » (1)

C'est sans doute par la crainte des *Iroquois* que le défrichement aux abords des Trois-Rivières n'avancait à rien. Le recensement de 1666 donne à presque tous les citoyens de la petite ville la qualité d'*habitants*, ce qui indique assez que la plupart possédaient des *habitations* extra muros, des *lots de colons*, comme on dirait de nos jours, sur lesquels néanmoins personne ne travaillait. Tous étaient réfugiés près du Fort ou dans l'enceinte de la ville, quand vers 1652 elle fut entourée d'une palissade.

C'est là que notre héros vit le jour. Le lendemain, un mercredi, il fut baptisé par le Père Pierre Bailloquez, jésuite. (2) Les Jésuites en effet faisaient à cette époque les fonctions curiales aux Trois-Rivières. Il eut pour parrain son grand-père maternel, Jacques Le Neuf de la Poterie, qui lui donna son nom, et pour marraine une tante maternelle, Marie Le Neuf, fille de Jacques Le Neuf. Avant Jacques il était né une fille à Pierre Denis, Marguerite-Renée, née le 26 juin 1656. Lorsque Leclercq (3) — et ceux qui le copieront — écriront plus tard que l'aîné de M. Denis a pris l'habit chez les Récollets, il nous faudra donc entendre *l'aîné des fils*, ce qui est vrai. Jugez de notre stupéfaction lorsque, cherchant dans le *Dictionnaire généalogi-*

(1) *Chronique trifluvienne*, dans la Revue Canadienne, avril 1879.

(2) Voici l'acte baptismal : « Anno Domini 1657, 7 novembris, ego Petrus Bailloquez Societatis Jesu baptizavi solemniter infantulum unius diei natum de Petro Denys et Catharina Le Neuf conjugibus. Patrinus fuit Dominus Jacobus Le Neuf et Maria Le Neuf matrina. Jacobi nomen infanti imposuerunt. » (Reg. des Trois-Rivières.) — La plupart des actes des registres paroissiaux des Trois-Rivières, de 1652 à 1665, sont en latin et ne portent aucune signature. Ceux du père René Ménard sont si mal écrits qu'un bon nombre sont illisibles. On sait que ces registres, ouverts en 1636 par le père Lejeune, sont les plus anciens actuellement existants au Canada.

(3) *Premier établissement de la Foy*, II, p. 124.

que quelques renseignements sur les enfants de Pierre Denis, nous lûmes que Marguerite-Rénée et Jacques étaient nés la même année (1656) à quatre mois d'intervalle. Cherchant à nous expliquer l'anomalie (au lieu hélas de la vérifier !) nous nous crûmes tout d'abord en présence d'un phénomène de superfétation, dont il y a plusieurs exemples dans *A travers les registres*. (2) Notre père Odoric, qui a eu le dévouement de dépouiller pour notre compte les registres des Trois-Rivières et de noter tout ce qui s'y trouve intéressant les familles Le Neuf et Denis, nous empêcha fort heureusement de nous égarer à ce point, en nous communiquant l'extrait baptistaire de Jacques Denis. Mgr Tanguay, ou un malheureux typographe, avait mis 1656 pour 1657.

Il n'est pas sans intérêt de noter du père Joseph et du Bon frère Didace, qui devaient être, l'un le premier prêtre canadien, l'autre le premier frère convers canadien chez les Récollets, l'un le directeur et l'autre son fidèle pénitent, qu'ils naquirent la même année, en 1657. Ainsi, la divine Providence qui faisait éclore, sous le regard de la bonne sainte Anne à Beaupré, la première fleur canadienne de sainteté que devait être le frère Didace, lui préparait en même temps le tuteur sur lequel cette plante allait s'appuyer pour grandir jusqu'au plein épanouissement de sa mystique beauté.

Il ne manque pas non plus d'intérêt de remarquer que cette année (nous écrivions ces lignes en 1907) se trouve être le 250^e anniversaire de la naissance du père Joseph et du frère Didace, et que, par une coïncidence assez curieuse et toute fortuite, il s'est trouvé qu'en ce 250^e anniversaire de leur naissance furent inaugurés les travaux pour exhumer l'un de la poussière des archives, l'autre de la poussière du tombeau, où il dort depuis 208 ans. Que la divine Providence nous assiste dans la poursuite de ces entreprises.

(A suivre.)

FR. HUGOLIN,
O. F. M.

(2) PP. 155, 161, 181, 182.



'EST
Mo
Su
Et

Car j'ai mo
J'ai pu go
Et du sang
J'empourp

Pour te pr
J'ai voulu
Et pour mi
Ton marty

Pour couvr
Pour arros
Ma tendres
A couronne

Mon cœur
Je fus frapp
Et cepend
D'abord au

Souffrir sou
C'est embr
C'est mette
Car c'est cre

Aimer, souffrir

I



EST au pied de ta Croix que l'amour me captive,
Mon adoré Jésus, bien-aimé de mon cœur,
Sur ce trône j'ai pu me clouer toute vive
Et ce divin tourment me devient un bonheur.

Car j'ai mêlé mes pleurs au secret de tes larmes,
J'ai pu goûter le fiel du calice béni
Et du sang de mon cœur—inexprimables charmes—
J'empourpre aussi le sol de ton Gethsémani.

Pour te prouver l'amour ardent qui me dévore,
J'ai voulu me jeter dans les bras de ta Croix :
Et pour mieux t'embrasser, ô Sauveur que j'adore,
Ton martyre devient la douleur de mon choix.

Pour couvrir tes deux mains de mes baisers d'épouse,
Pour arroser tes pieds de mes larmes de sang,
Ma tendresse pour toi, dans sa fierté jalouse,
A couronné mon front d'épine au triple rang.

Mon cœur fut partagé par la lance cruelle,
Je fus frappée à mort par ta permission,
Et cependant je dis que ma part est bien belle,
D'abord au Golgotha... puis un jour à Sion.

II

Souffrir sous ton regard, pleurer en ta présence
C'est embrasser ta Croix dans un baiser de feu,
C'est mettre dans ta mort toute sa complaisance,
Car c'est croire en toi seul, mon Sauveur et mon Dieu.

Ayant reçu de toi le souffle de la vie.
De toi j'attends encor l'ordre de m'endormir
Dans les bras de la mort qui devient mon envie
Depuis qu'en te voyant j'ai cessé de frémir,

Car c'est toi, mon Jésus, que je vois dans la gloire...
C'est toi que j'aperçois sur l'autel de la Croix...
C'est par toi que la mort deviendra ma victoire...
Et je voudrais mourir chaque jour mille fois.

L'Ange ne peut souffrir, mais je suis plus heureuse,
Moi qui souffre et qui meurs pour mon Dieu chaque jour !
Beaux Séraphins du Ciel, phalange radieuse,
Enviez mon bonheur d'expirer par amour.

Prenez vos harpes d'or et chantez mon martyre ;
Redites dans les cieux ce que j'aime : La Croix !
O terre, tu n'es plus ; la Croix seule m'attire,
Elle reste à jamais mon partage et mon choix.

LA PAUVRE CLARISSE.



Q

SAI



OI

4

g

s

v

a

c

s

— « Mais, c'
gens, passe en
cela trop fort : l
Ce n'est pas ce
médailles et leu
pure et simple !

Et l'homme c
ces pauvres gen
en fait de dévot

Malheureuse
s'il ne savait ni
dévotion, et il s

« Permettez-n
ment ; en effet,
nant, ni de supe
tune, est-ce là
que ma fortune,
pas toujours ma
à saint Antoine
Dieu, n'est-elle j
famille ? N'en ai



Chronique Antonienne



SAINT ANTOINE ET LE CULTIVATEUR



COMMENT ! vous allez mettre *cela* dans le tronc de saint Antoine ? »

Cela, c'était une recommandation composée avec grand soin par la fille au cultivateur du 2^{me} rang (elle se trouvait juste à la maison pour ses vacances du nouvel an) ; plusieurs vaches dans l'étable avaient péri, les autres étaient malades, l'avenir s'assombrissait, l'année commençait mal : à qui se recommander si ce n'est à saint Antoine ?

« Et pourquoi pas ? »

— « Mais, c'est ridicule ! que saint Antoine s'occupe à guérir les gens, passe encore ! Mais les bêtes ! Non, voyez-vous, je trouve cela trop fort : faire des saints du paradis des guérisseurs d'animaux ! Ce n'est pas convenable, pour ne rien dire de plus ! Pendre leurs médailles et leurs images dans les étables, c'est de la superstition pure et simple ! »

Et l'homme de la ville, tout fier de sa science, regardait avec pitié ces pauvres gens de la campagne qui, à son avis, en savaient si peu en fait de dévotion.

Malheureusement pour l'hôte de la ville, le cultivateur du 2^{me} rang, s'il ne savait ni lire ni écrire, savait cependant raisonner sa foi et sa dévotion, et il sut le montrer.

« Permettez-moi, mon cher ami, de ne point partager votre sentiment ; en effet, je ne vois en tout cela rien de ridicule ni d'inconvenant, ni de superstitieux. Recommander à un Saint son bien, sa fortune, est-ce là ce qui vous paraît ridicule ? Non, sans doute, mais que ma fortune, consiste en argent, en terre ou en vaches, n'est-ce pas toujours ma fortune, et dès lors ne puis-je pas la recommander à saint Antoine ? D'ailleurs, cette fortune n'est-elle pas un don de Dieu, n'est-elle pas la source de mon bien-être et de celui de ma famille ? N'en ai-je pas besoin, dans une certaine mesure, pour rem-

plir convenablement mes devoirs envers Dieu et envers le prochain ?

Vraiment, je ne comprends pas ce que vous voyez de ridicule à ce que je demande à saint Antoine la préservation et la conservation de mon bétail ! Ne puis-je pas lui demander d'être secouru dans n'importe quelle nécessité ? »

— « Mais vous allez faire rire de vous quand le mardi soir M. le Curé va lire les recommandations devant la paroisse réunie ! »

— « Faire rire de moi ? Je puis vous assurer que personne ne songera à rire de ma foi et de ma confiance en saint Antoine. Toutes les gens de la paroisse, cultivateurs comme moi, savent ce que c'est, pour nous autres, que la perte de notre bétail ; plus d'un d'entre eux a déjà fait ce que je fais, et tous les autres en feraient autant, à n'en point douter, s'ils se trouvaient dans le même cas. Tous ont confiance en la puissance et en la bonté de saint Antoine ; tous savent que, s'il s'occupe de préférence de nos âmes, souvent il s'occupe aussi de notre bien-être matériel dans l'intérêt de nos âmes. Du reste, les faits sont là pour le prouver, faits nombreux et bien constatés. »

— « Mais avouez, du moins, que certaines gens mêlent quelque exagération, voire même quelque superstition à leur dévotion pour saint Antoine, par exemple quand ils mettent ses médailles ou ses images dans les étables. »

— « Je ne dis pas que l'exagération et la superstition ne puissent pas se mêler aux meilleures dévotions ; il est si difficile parfois d'éviter les extrêmes. Cependant la sainte Eglise et M. le Curé doivent bien connaître la différence qu'il y a entre la dévotion vraie et la superstition. Eh ! bien, c'est la sainte Eglise (je me le suis fait expliquer par M. le Curé lui-même, quand je l'ai ramené de chez le voisin malade, l'autre soir), c'est la sainte Eglise, m'a-t-il dit, qui a désigné out exprès de belles prières pour la bénédiction des médailles, et dans ces prières c'est demandé en toutes lettres que partout où l'on mettra de ces médailles bénites, le diable n'ait aucun pouvoir et ne puisse nuire à personne, car autrement le diable aime à molester le monde de toutes façons pour les faire murmurer et blasphémer. Là-dessus, M. le Curé lui-même m'a béni quelques-unes de ces médailles, et hier je les ai placées en toute confiance dans ma maison et dans mes étables. Ce ne seront pas les médailles en elles-mêmes qui chasseront le diable et les maladies, ce sera la prière de l'Eglise qui les a sanctifiées, ce sera la protection de saint Antoine

qu'elles attire
qui ont foi et

L'homme c
se rendre aux
le tronc de sa

LE CULT

Les fidèles
que les Grotto
rendues au cu
la générosité
qui avaient été
pu être rachet
avec la majeste
assister à la Sa

Mais c'est d
terre qu'a foul
leur sang ; et
continuera de

qu'elles attirent, ce sera la promesse de Notre-Seigneur faite à ceux qui ont foi et confiance en lui. »

L'homme de la ville, pas méchant au fond, n'eut pas de peine à se rendre aux raisons de son ami, et la recommandation fut mise dans le tronc de saint Antoine.

S. M.

LE CULTE DE SAINT ANTOINE A BRIVE (France)

Les fidèles dévots à saint Antoine apprendront avec consolation que les Grottes sanctifiées par le séjour du Thaumaturge ont été rendues au culte ; grâce au zèle de M. le Curé de Saint-Sernin et à la générosité de personnes pieuses, le sanctuaire et le couvent qui avaient été saisis par les agents du gouvernement français, ont pu être rachetés. Sans doute les cérémonies n'y sont pas rétablies avec la majesté que leur donnaient les PP. Franciscains : on ne peut assister à la Sainte Messe que sur invitation spéciale.

Mais c'est déjà une grande consolation que de prier là, sur cette terre qu'a foulée saint Antoine et que deux martyrs ont arrosé de leur sang ; et l'on peut espérer que la protection du grand Saint continuera de tenir en échec les entreprise des méchants.



prochain ?
ridicule à
nservation
ouru dans

soir M. le
e ! »
ne ne son-
Toutes les
que c'est,
l'entre eux
nt, à n'en
confiance
vent que,
e aussi de
reste, les
és. »

t quelque
tion pour
les ou ses

puissent
is d'éviter
vent bien
la super-
expliquer
le voisin
a désigné
ailles, et
it où l'on
voir et ne
lester le
mer. Là-
ces mé-
ma mai-
en elles-
prière de
Antoine

Les Missions franciscaines

JAPON



DES fréquentes lettres de nos missionnaires japonais, nous recueillons à l'intention de nos lecteurs les quelques détails suivants, qui peut-être les intéresseront :

« Mardi 15 octobre, un temps superbe ! Le Père Pierre me dit, à « brûle-pourpoint » : « Venez-vous avec moi, nous sortirons en habit religieux, le R. P. Supérieur le permet, nous partirons à 1 heure ; et ne sachant pas encore la langue, nous prêcherons du moins à la Saint-François. » — « Très bien, » lui dis-je. Et à 1 heure, nous voilà en ville, objet de la curiosité des Japonais qui se demandent ce que nous pouvons bien être ; mais nous ne nous en occupons pas et continuons notre route par une des plus grandes rues ; elle traverse la ville et conduit droit au chemin public qui coupe les villages voisins. Ici et là, on se presse sur le pas des portes pour nous voir, mais pas un regard menaçant ni même tant soit peu hostile, ce n'est que de la curiosité : les enfants mêmes nous regardent indifféremment sans être effrayés de notre costume si original pour eux. Car au Japon, tout le monde se possède, rarement les sentiments percent au dehors.

Après les magasins dont toute la devanture est ouverte, car ils ne sont jamais fermés que par une série de portes mobiles, on voit le bout de la ville ; les maisons sont plus espacées et l'odeur particulière aux fermes nous avertit que nous entrons dans un village, c'est *Maru-Yama Mura*, en français *Village de la montagne ronde*. Les maisons sont très délabrées, c'est très pauvre, parfois la grange et la maison forment un même corps de logis ; devant les portes au soleil sont étendus sur des nattes de paille des oignons ou des fèves qui séchent, tandis que des raves blanches *daïkou* sont suspendues par des cordes de paille sous le rebord du toit, bien au soleil, c'est la provision d'hiver ; avec le riz et le poisson ces légumes forment tout le menu des repas japonais.

Puis, à mesure que nous avançons, les maisons s'espacent plus

misérables e
champs les
d'hiver ; ce
deux canadie

Après une
qui borne la
pas plus loin,
hauteur, loin
frappé par la
ville de Sappo
n'avaient jam
s'élèvent vers
l'évangélisatic
et si fervent l

Enfin nous
pour l'office, e
des païens ja
spirituellemen
de la prédicac

Les costum
désignés par
malgré leur p
tent mal à l'ai
et l'antique la
dont ils se cou
travailleurs de
ports de Yoko

On nous di
exigea que les
pantalons ; on
zèle, aurait fa
Mais, ô stupe
inattendu ! ils
rent aux ardet
protecteur ! Il

misérables encore, parfois tout en paille, toit et murs, quelques champs les séparent ; les récoltes sont finies, on fait la provision d'hiver ; ce qui suffit à toute une famille ne suffirait pas, je crois, à deux canadiens.

Après une demi-heure, nous arrivons à la chaîne de montagnes qui borne la ville au sud-ouest. Comme il est déjà tard, nous n'allons pas plus loin, nous escaladons un versant, et à environ 300 pieds de hauteur, loin de tout vestige humain, au pied d'un arbre séculaire frappé par la foudre, nous récitons vêpres et complies, au dessus de la ville de Sapporo, dans la partie nord du Japon où les Frères Mineurs n'avaient jamais pénétré. Aussi c'est avec amour que nos cœurs s'élèvent vers le bon Dieu qui a daigné nous choisir pour continuer l'évangélisation de ce cher peuple japonais si intelligent, si pratique et si fervent lorsqu'il est converti.

Enfin nous reprenons le chemin de notre couvent, nous arrivons pour l'office, enchantés de notre promenade, charmés de la tolérance des païens japonais autrefois si fanatiques, et physiquement comme spirituellement fortifiés pour notre humble mais méritoire mission de la prédication par l'exemple.

FR. G.

COSTUMES JAPONAIS

Les costumes dont je vais vous parler seraient plus exactement désignés par un mot qui dirait tout le contraire : que vous-voulez ! malgré leur prétention à la haute civilisation, les Japonais se sentent mal à l'aise dans cette gaine d'étoffe que nous appelons culottes, et l'antique lanière dont ils se ceignent les reins, le chapeau conique dont ils se couvrent la tête, constituent encore tout le vêtement des travailleurs de la classe pauvre. Il faut s'y faire, et les ouvriers des ports de Yokohama et d'Otaru, nous y ont rapidement habitués.

On nous dit qu'il y a environ 15 ans, le gouvernement japonais exigea que les sujets de S. M. le Mikado portassent dorénavant des pantalons ; on parle même d'un prédicant d'Angleterre qui, plein de zèle, aurait fait une ample distribution de ce moderne vêtement. Mais, ô stupeur ! nos bons japonais firent de ce cadeau un usage inattendu ! ils en lièrent les jambes autour de leur cou, et présentèrent aux ardeurs du soleil des épaules dûment couvertes d'un tissu protecteur ! Il fallut des explications . . . des démonstrations pratiques

peut-être... puis le décret du gouvernement tomba dans l'oubli.

Nous avions naguère un voisin païen — il a déménagé depuis, emportant sa maison — qui le soir prenait en famille le thé sur le toit aplati de sa demeure, dans ce costume... sommaire. C'était, sauf votre respect, un spectacle d'un pittoresque achevé et d'une couleur locale...! Sous le ciel bariolé, multicolore en invraisemblable du crépuscule japonais, où l'obligatoire lanterne de papier détachait faiblement sa panse rebondie, ces bons indigènes prenaient leur thé dans ces petites tasses, que nos canadiennes relègueraient au ménage des poupées... tandis que nous nous exercions à parler la langue de nos futurs néophytes. Il est juste de noter que les convertis au catholicisme, les seuls Japonais vraiment *civilisés*, observent sur ce point toutes les règles de la pudeur, leur exemple réagit sur la mode antique, et bientôt ceux qui se seront attardés à la suivre seront d'autant plus remarqués qu'ils seront plus rares. Je dois également répéter qu'il ne s'agit que des hommes de la classe ouvrière pauvre.

MAISONS JAPONAISES

Je vous disais à l'instant que notre voisin païen était parti, emportant sa maison. C'est qu'en effet les maisons japonaises voyagent comme de simples bâtisses newyorkaises. Et sans nul doute, à moins de frais!

Vous savez déjà que les maisons japonaises sont bâties en bois et en papier; d'aucuns disent qu'elles ne se composent que de fenêtres! C'est presque une exagération; car elles ont toutes un assez grand nombre de colonnes pour soutenir le toit; la nôtre, notre *Franciscan Kwaï* en compte bien une vingtaine, ayant été faite de plusieurs bicoques japonaises, *occidentalisées* de notre mieux.

Tout ce qu'il entre de pierre dans ces constructions légères est parfaitement invisible. En remuant la terre de notre jardin, nous en trouvons ça et là des blocs enfoncés dans le sol. Chacun d'eux portait autrefois une des colonnes des habitations que nous avons fait démolir en nous installant: ces blocs de pierre, ces fondations rudimentaires sont les seules parties incombustibles de la maison japonaise. Il est bien rare qu'un Japonais détruise sa maison; quand il la démonte, c'est avec un soin minutieux et des précautions sans nombre; chaque planche, chaque poutre, chaque colonne est soi-

gneusement
respects sing
voyages la m

Depuis un
voisins païen
charistie? ou
en soit, nous

Les moust
savez-vous co
naguère notr
remarqué en
danser. Ils se
nous rappelle



Rec



Au



'AV.
na
m.
vers l'âge de q
pouvant à pei
ment qu'on au
fuyait en arriè
culminant de
orteils. La jar
fis examiner la
Saint-Jean). I
mal, et me rec
l'huile de foie

dans l'oubli.
 énagé depuis,
 le thé sur le
 . C'était, sauf
 d'une couleur
 semblable du
 pier détachait
 uient leur thé
 gueraient au
 s à parler la
 que les con-
 és, observent
 réagit sur la
 à la suivre
 res. Je dois
 le la classe

gneusement déplacée et transportée. Le toit surtout est entouré de respects singuliers ; on l'enlève par grands morceaux et en quatre voyages la maison est à . . . à ciel ouvert.

Depuis un mois, nous voyons ainsi décamper l'un après l'autre nos voisins païens. Le diable les trouvait-il trop près du Dieu de l'Eucharistie ? ou bien ont-ils voulu élargir notre horizon ? Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons plus chez nous.

Les moustiques sont terribles, surtout par leur nombre ; mais savez-vous comment on s'en débarrasse ? on sort ; on va, comme naguère notre voisin, respirer la brise du soir sur la terrasse. On a remarqué en effet que dehors, les moustiques ne songent plus qu'à danser. Ils se réunissent par myriades ; et le vacarme de leurs danses nous rappelle nos scieries canadiennes entendues de loin.

FR. P.



Reconnaissance au bon frère Didace



Québec, 26 mai 1907.

Au Révérend Père H., Franciscain, Québec



J'AVAIS une petite fille du nom de Dolorès, qui, depuis sa naissance, était très chétive et qui à l'âge de trois ans ne marchait pas encore. Quand elle commença à marcher vers l'âge de quatre ans, ses jambes fléchirent, surtout la jambe droite, pouvant à peine la porter. L'os était courbé, bombé de l'avant, tellement qu'on aurait dit que le talon, loin d'être en ligne avec la jambe, fuyait en arrière, faisant presque un angle avec la jambe. Le point culminant de la courbe se trouvait presque en ligne droite avec les orteils. La jambe droite était plus affectée que la jambe gauche. Je fis examiner la petite fille par le docteur Falardeau, de Québec (rue Saint-Jean). Il ne voulut jamais se prononcer sur la nature de ce mal, et me recommanda seulement de frotter les jambes avec de l'huile de foie de morue. La petite fille souffrait beaucoup et passait

les nuits sans dormir, se lamentant sans cesse. Lorsque pendant la journée ses jambes avaient éprouvé quelque fatigue, les souffrances redoublaient la nuit. Je suivis la prescription du médecin très fidèlement durant quelques semaines, mais sans le moindre résultat. La petite Dolorès souffrait et se plaignait toujours autant, et la nuit et le jour. Je ne savais que faire lorsqu'une de mes parentes me conseilla de m'adresser aux Révérends Pères Franciscains, récemment établis à Québec. Je me rendis avec la petite malade à la maison des Pères, au Mont-Plaisant, rue Saint-Jacques. Je demandai le R. P. Ange-Marie. Le frère portier me dit qu'il était absent. Le frère me promit de faire une neuvaine et me donna une image du bon Frère Didace en me recommandant de mettre cette image dans de l'eau et de laver avec cette eau les jambes de la petite malade. Il me dit aussi de prier le bon Frère Didace. Le soir même je mis l'image du Frère Didace dans de l'eau et je lavai les jambes de l'enfant avec cette eau. Or, bien que l'enfant se fût fatiguée à marcher ce jour-là, elle dormit très-bien, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs mois, et ne se plaignit aucunement de ses jambes. Je continuai quelque temps de lui appliquer cette eau et cessai en même temps complètement l'application d'huile de foie de morue. Chose merveilleuse, ce que l'huile n'avait pu faire en plusieurs semaines, l'eau le fit instantanément. Jamais plus dans la suite la petite fille ne se plaignit de ses jambes ; ses douleurs cessèrent dès la première application. Elle se mit à marcher, courir, sauter, tout comme les autres enfants de son âge ses compagnes, et ses jambes se fortifièrent et se redressèrent peu à peu. Mon mari et moi nous avons toujours regardé cette cessation subite de douleurs et cette guérison comme un véritable miracle et je l'ai proclamé à qui voulait l'entendre. La petite fille a maintenant onze ans, est bien portante et ne souffre jamais de ses jambes.

Je certifie que ce que je viens de relater est en tous points l'exacte vérité et j'ai signé cette attestation écrite de ma main. Mon mari a voulu signer avec moi, ainsi que mon fils Eugène âgé de seize ans, qui tous deux reconnaissent la vérité de tous ces faits, et regardent aussi cette guérison et la cessation subite des souffrances de la petite malade après application de cette eau comme miraculeuses.

Fait à Québec, le vingt-six du mois de mai mil neuf cent sept.

Signé Madame A. E. V.

Révérend

Je viens acc
insérer dans vo
dère comme 1
Didace.

Je tombai n
je devais deve
des soins pend
ma maladie. Il
définir ce qui n
mal, il demand
A... , une célé
sur mon cas. C
l'opération. Ce
inévitabile !

Dans l'interv
et l'autre de six
pour prier pou
et priaient bien
de la commun
beaucoup. Apr
à la sacristie d'
Didace et les l
maman, de dire

De retour à l
me raconta ce
dévotion telle e
image sur mon
guérison. Aussi
subit. Puis, j'ai
dère la chose co
mal, étant mort
par l'intercessio
de l'opération et
Gloire au très

Au Révérend Père J., Franciscain

Révérend Père,

Je viens accomplir ma promesse, vous demandant de bien vouloir insérer dans votre *Revue du Tiers-Ordre* ma guérison que je considère comme miraculeuse, par l'intercession du très religieux Frère Didace.

Je tombai malade un soir, peu de temps après avoir constaté que je devais devenir mère. Je fis mander mon médecin qui me donna des soins pendant plusieurs jours sans avoir l'air de trop comprendre ma maladie. Il me parla d'appendicite, d'abcès ; mais il ne pouvait définir ce qui me clouait sur mon lit. Enfin un jour, me voyant plus mal, il demanda un médecin en consultation ; nous eûmes le docteur A... , une célébrité en médecine ! Tous deux parurent très inquiets sur mon cas. On me fit entendre que, si la fièvre prenait, il faudrait l'opération. Cela me découragea fortement, car je croyais la mort inévitable !

Dans l'intervalle, mes deux petits garçons, l'un âgé de sept ans et l'autre de six, furent à l'église des Révérends Pères Franciscains pour prier pour moi. Ils avaient tous deux leurs petits chapelets et priaient bien dévotement, lorsque, curieuse coïncidence, un frère de la communauté vint s'asseoir près d'eux et parut les remarquer beaucoup. Après quelques moments d'observation, ce bon frère alla à la sacristie d'où il revint avec deux images du très religieux Frère Didace et les leur donna en leur disant de prier pour leur bonne maman, de dire chacun un *Ave* pour elle.

De retour à la maison, ma sœur qui accompagnait mes enfants me raconta ce qui s'était passé. Depuis ce moment je me pris d'une dévotion telle envers le religieux Frère Didace, que j'appliquai son image sur mon côté malade et le priai instamment de m'obtenir ma guérison. Aussitôt après l'application de l'image, je sentis un mieux subit. Puis, j'ai obtenu ma guérison sans opération, mais je considère la chose comme miraculeuse, mon enfant qui était la cause du mal, étant mort depuis près de 40 jours ! C'est bien, sans en douter, par l'intercession du très religieux Frère Didace que j'ai été sauvée de l'opération et d'une mort presque certaine.

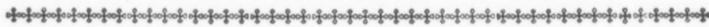
Gloire au très religieux Frère Didace. Mde A. A., Québec.

Québec. — Je souffrais depuis quelque temps d'un mal de genoux qui m'empêchait de marcher. Après une neuvaine au Frère Didace, avec promesse de publier la faveur de ma guérison, si je l'obtenais par son intercession, je fus guéri immédiatement.

A. D.



La petite bretonne qui veut être prêtre (1)



ELLE s'appelait Marie-Louise. Elle était de Bignan en Bretagne, et n'avait pas encore dix ans. C'était une enfant douce, naïve et grave, elle riait rarement.

Elle aimait beaucoup les cérémonies religieuses ; mais ce qui lui plaisait le plus à l'église, c'était la vue du prêtre officiant à l'autel. Or, du fond de cette âme encore incertaine s'éleva peu à peu une aspiration étrange.

Un jour, elle en fit part à ses compagnes, dans la cour de récréation du couvent : elle dit . . . qu'elle voulait être prêtre !

Comme ses compagnes, impitoyables, riaient, et comme la religieuse, avec des paroles douces, lui disait la folie de son rêve, il y eut dans son regard un étonnement douloureux . . .

Un an se passa. L'enfant tomba malade. — C'était le moment où l'on faisait prier tout le monde en France, et même les petits enfants. — Cependant son mal s'aggrava, au bout de quelque temps, on s'aperçut que ses jours et même ses heures étaient comptés.

Le prêtre qui eut à la préparer à passer de ce monde dans l'autre la connaissait, et se rappelait le rêve naïf de l'enfant ; il voulut donner à cette âme la grandeur dont elle était capable.

— « Pourquoi désirais-tu être prêtre ? » lui demanda-t-il.

— « J'aurais voulu dire la messe, » répondit Marie-Louise.

(1) De la Revue *O Salutaris Hostia*, juin 1904.

— « Tu sais la peine ? » ajouta-t-elle.

— « Oui, »

— « Eh bien, si tu es capable de beaucoup souffrir ta vie au couvent, tu seras comblée. »

— « Oh ! »

Et il y eut un silence. Elle eut un regard sur sa fin.

Elle mourut sans sacrifice, sans regret.

Elle s'appelait Marie-Louise, qui sur l'autel de son pays.



d'un mal de
aine au Frère
uérison, si je
ent.

A. D.



(1)



nan en Bre-
une enfant.

ises ; mais
e du prêtre
icore incer-

de récréa-

me la reli-
rêve, il y

moment où
ts enfants.
ps, on s'a-

ans l'autre
oulut don-

e.

— « Tu sais bien que cela est impossible . . . Et cela te fait de la peine ? » ajouta le confesseur.

— « Oui, » dit-elle simplement.

— « Eh bien ! si tu veux, tu peux faire quelque chose qui ressemble beaucoup à la messe qui se dit à l'église : serais-tu contente d'offrir ta vie au bon Dieu pour que le bon Dieu sauve la France ? Alors tu seras comme un prêtre. »

— « Oh ! » dit l'enfant ;

Et il y eut comme un sursaut dans son corps prostré par la souffrance ; et dans son regard on vit l'expression d'un idéal bonheur. Elle eut un sourire qui se fixa longtemps sur ses traits presque jusqu'à sa fin.

Elle mourut ainsi, réalisant presque son rêve : elle avait offert un sacrifice, sa messe était dite ! . . .

Elle s'appelait Marie-Louise, — filleule, à la fois, et de la Vierge qui sur l'autel du Calvaire eut à remplir une fonction quasi sacerdotale, et du Saint qui, parmi tous les rois de France, a le plus aimé son pays.

J. BULÉON





NECROLOGIE

En Tunisie, Afrique, le 6 novembre dernier, Rév. Mère Marie Charité de Jésus, ancienne Supérieure de la communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec. En cette qualité, elle eut l'occasion de s'intéresser très activement à la *Revue du Tiers-Ordre* et à l'arrivée de nos religieux destinés à la restauration de l'Ordre à Québec, elle se montra leur première bienfaitrice.

Montréal. — Madame Paul Bruchési, née Caroline Aubry, Tertiaire isolée, morte à Montréal le 29 décembre 1907, dans sa quatre-vingt unième année.

La piété, la charité de cette digne mère du vénérable archevêque de Montréal sont maintenant connues de tous. Ses admirables qualités de chrétienne qu'elle s'était efforcée de tenir secrètes durant sa vie, ont été proclamées aussitôt qu'elle fut entrée dans la récompense éternelle. Aussi nos lecteurs, ses frères et ses sœurs en saint François, n'ont pas été les derniers à recommander à Dieu cette belle âme. Bien que la paix, la sérénité et l'expansive charité qui ont embelli son heure suprême aient été comme une assurance de sa félicité immédiate, néanmoins nous prions les Tertiaires de lui continuer leurs suffrages, au moins pour donner à Mgr l'archevêque une preuve de leur attachement et de leur filiale sympathie. Madame Bruchési avait été reçue dans le Tiers-Ordre par le R. P. Fulcran le 13 juin 1896. Conformément au désir de son fils Mgr Paul Bruchési, la vénérable défunte a été ensevelie avec le grand habit du Tiers-Ordre, comme le fut il y a plus de 13 ans son époux, M. Bruchési, fervent Tertiaire de saint François.

— **Fraternité Saint-François.** — Mde Roch Cardinal, en religion Sr Elisabeth, décédée à la maison du Tiers-Ordre, le 5 décembre, à l'âge de 68 ans, après 16 ans de profession.

— M. Thomas Bouchard, en religion Fr. Joseph, décédé le 12 novembre, après 4 ans de profession.

— M. Urgel Paquin, en religion Fr. Saint-François, décédé le 20 novembre, après quelques mois de noviciat.

— M. Césaire Guay, en religion Fr. Saint François, décédé le 19 décembre, après 5 ans de profession.

— M. J. Félix Paiement, décédé le 21 décembre, après 2 ans de profession.

— Frater
religion Sr
40 ans de p
— Mde T
au mois de 1
— Ville
Chartrand, e
nombre d'an
— Mde Is
années de pr
Québec.
Laflamme, er
de 71 ans, a
— Mlle T
ans, après 20
— M. Naz
— Saint-
Joseph, décé
— Frater
cien Professe
d'avril 1907, à
— M. L
France, décé
de profession.
— M. Samu
— Mlle M
décédée le 17
Joliette. -
décédée le 27
Supérieure de
de douceur et de
à ses fins. Les T
de leurs frères et
— Mde Bot
— M. Eusèl
Ce grand hon
et il habitait Joli
aimé et respecté

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde J.-B. Vaillancourt, en religion Sr Louise, décédée le 6 novembre, à l'âge de 81 ans, après 40 ans de profession.

— Mde Trefflé Varin, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée au mois de novembre, après 21 ans de profession.

— **Ville Saint-Louis.** — M. Ferdinand Saint-Vincent, née Ida Chartrand, en religion Sr Elisabeth, âgée de 42 ans, après un grand nombre d'années dans le Tiers-Ordre.

— Mde Isaïe Labelle, née Julie Rogers, âgée de 52 ans, après 22 années de profession.

Québec. — **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde François Laflamme, en religion Sr Saint-François, décédée, le 8 janvier, à l'âge de 71 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Théotiste Pouliot, décédée le 28 décembre, à l'âge de 82 ans, après 20 ans de profession.

— M. Nazaire Lachance, décédé le 18 décembre, à l'âge de 71 ans.

— **Saint-Roch.** — Mde Charles Rouleau, en religion Sr Saint-Joseph, décédé, le 17 novembre 1907.

— **Fraternité Saint-Sacrement.** — Fr. N. Sacrement ancien Professeur, en religion Fr. Saint-Bernard, décédé au mois d'avril 1907, à l'âge de 84 ans, après plusieurs années de profession.

— M. L. P. Chaloult, avocat, en religion Fr. Saint-Louis de France, décédé au mois de mai 1907, à l'âge de 75 ans, après 9 ans de profession.

— M. Samuel Chaperon, rentier, décédé le 23 novembre.

— Mlle Marie Drolet, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 17 décembre, après plusieurs années de profession.

Joliette. — Mde Alfred Lanctot, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 27 décembre, à l'âge de 42 ans.

Supérieure de la Fraternité, elle était vraiment une Supérieure modèle. Pleine de douceur et de modestie, elle était cependant pleine de fermeté et savait arriver à ses fins. Les Tertiaires la regrettent toujours et la recommandent aux prières de leurs frères et sœurs.

— Mde Boucher, Tertiaire isolée, décédée au mois d'octobre.

— M. Eusèbe Asselin, mort le 5 septembre 1907.

Ce grand homme de bien était né en 1828 à la Sainte-Famille, (Ile d'Orléans) et il habitait Joliette depuis 52 ans. Travailleur infatigable, chrétien convaincu, aimé et respecté de tous, il était l'âme de toutes les bonnes œuvres de sa paroisse,

le bienfaiteur des pauvres, l'appui et le conseil de toutes les communautés, mais, particulièrement des Religieuses de la Providence, pour lesquelles il fonda l'Hospice Saint-Eusèbe. On lui doit aussi l'érection d'une chapelle dédiée au Sacré-Cœur, sur la paroisse Saint-Jean-de-Matha. M. Eusèbe Asselin était Tertiaire depuis plus de 40 ans.

Saint-Ubald de Portneuf. — Mde Edouard East, née Emma Montambeault, en religion Sr Agnès, décédée le 23 décembre, à l'âge de 57 ans, après 18 mois de profession.

Upton, P. Q. — M. Michel McDuff, en religion Fr. Saint-Michel, décédé le 12 décembre, à l'âge de 72 ans, après 7 ans de profession.

Yamachiche. — Mde Vve Pierre Pellerin, née M.-Louise Panneton, décédée le 1er novembre, au Couvent de la Providence, à l'âge de 96 ans, après 21 ans de profession.

Saint-Stanislas. — Mde Xavier Germain, née Emilie Fugère, en religion Sr Sainte-Sophie, décédée le 16 septembre, à l'âge de 39 ans, après 2 ans de profession.

— Mde Joseph Bédard, née E. Bordeleau, en religion Sr Sainte-Louise, décédée le 7 novembre, à l'âge de 61, ans après 2½ ans de profession.

— Mde Tancrede Roberge, née Arline Putrace, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 10 décembre, à l'âge de 46 ans, après 5 ans de profession.

— Mlle Alice Piché, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 16 décembre à l'âge de 16 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Saint-Joseph de Lévis. — M. Etienne Samson, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 26 décembre, à l'âge de 68 ans, après 31 ans de profession.

Papineau, III. — Mde Auguste Lottinville, née Joséphine Paradis, en religion Sr Saint-Joseph, décédée, le 21 août à l'âge de 60 ans, après 12 ans de profession.

Manchester, N. B. — Mde Magloire Beudet, en religion Sr Sainte-Rose de Lima, décédée le 24 décembre, à l'âge de 62 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Pittsfield, Mass. — M. Job. Poulin, en religion Fr François d'Assise, décédé le 23 décembre, après 8 ans de profession.

Sainte-Eulalie de Nicolet. — Mde David Gaudet, née Delphine Hébert, décédée subitement le 4 décembre, à l'âge de 64 ans.

C'était une
pris pour de
Toute sa vie
son état. Elle
mais elle fais
Règle.

Sa mort a
demeurait pri
que jour et
occupait une g
sui vie de la p
eux qu'elle é

Daigne le S
Saint-G
Symphorose
fession sur s
Iberville
Elisabeth, d
profession.

C'était une femme de bien dans toute l'acception du mot ; elle semblait avoir pris pour devise ces mots de notre séraphique Père : « Mon Dieu et mon Tout. » Toute sa vie elle a été un modèle de régularité à ses devoirs religieux et à ceux de son état. Elle était Tertiaire isolée, car il n'y a pas de Fraternité à Sainte-Eulalie ; mais elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour connaître saint François et suivre la Règle.

Sa mort a été subite mais non imprévue ; car depuis plus de deux ans qu'elle demeurait près de l'église, elle ne manquait pas d'entendre la Sainte Messe chaque jour et de faire la Communion quotidienne. La visite au Saint Sacrement occupait une grande partie de ses après-midis. Elle avait fait la retraite du mois, suivie de la préparation à la mort, quelques jours seulement avant d'être enlevée à ceux qu'elle édifiait.

Daigne le Seigneur couronner les humbles vertus de cette fidèle Tertiaire.

Saint-Germain de Grantham.— Mde Joseph Letendre, née Symphorose Bernier, décédée le 25 mars dernier, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Iberville. — Mlle Jovite Saint-Germain, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 25 novembre, à l'âge de 70 ans, après 9 ans de profession.

R. I. P.





NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



év. P. L. Hudon, S. J. Une fleur mystique de la Nouvelle France : Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Montréal, Bureau du Messager Canadien du Sacré-Cœur. 1907 un vol. (in 8°) de xxiv. 262. pp.

De grand cœur nous souhaitons à ce livre, écrit simplement et pieusement mais fidèlement, tout le fruit d'édification que son auteur s'est proposé. Outre les leçons ordinaires que donnent les vies de Saints, cette vie d'une humble augustine apprendra aux chrétiens amoureux de leurs aïses, tels que notre époque en produit en si grand nombre, quel rôle la souffrance physique et morale tient dans l'histoire des âmes et dans celle des peuples ; elle redira aussi à notre race canadienne française, qui semble de plus en plus l'oublier, qu'elle est une race sainte, élue de Dieu, aimée par Lui dès son berceau et qu'elle ne peut s'écarter de sa vocation et de sa mission, à moins d'abdiquer du même coup son caractère et son avenir de nation chrétienne.

Ajoutons que l'auteur s'est confié à un excellent guide dans l'investigation des merveilles mystiques dont la vie de la Mère Catherine de saint Augustin est pleine. C'est un mérite qu'il faut relever d'autant plus qu'il est plus rare : trop d'hagiographe s'abandonnent aux conceptions d'une spiritualité de fantaisie. En s'appuyant sur l'autorité de son éminent confrère le R. P. Poulain, le R.P. Hudon a conféré à son livre la valeur d'un document précieux. Sans doute il aurait pu davantage insister sur la chronologie des quatre grandes étapes de toute vie contemplative ; néanmoins, cet ouvrage présente une incontestable utilité technique en ce qui concerne les faits d'obsession et de communication entre *viateurs et compréhenseurs*. V.-M.



ALMANACH FRANCISCAIN. POUR L'AN DE GRACE 1908. Une belle plaquette in-4° écu : 80 pages sur deux colonnes. — Ornée de nombreuses illustrations. L'unité 0.50, franco 0.70 (15

ceutins). I
vin, Belgie
Fait pc
compte dé
sionne des
se voile ur

Qu'on n
vera de sa
*La Guerre
prêtre, etc.*
l'âme une
jour, mette
*Les Etrems
Maître. etc*

Plus loir
Marie-Anto
se, » montre
hommes d'
admirer, la
mantes anc
mystifié. —

Guide d
3 frs. (60 ce

Ce livre e
qu'il ait été
l'action eccl
ouvrage le r
efficacement

Le guide d
premier exp
pauté, Episc
de formation
en particulie
œuvres de ca
Assistance de
Le guide r

ceutins). Remises ordinaires par nombre. Maison Saint-Roch, Couvin, Belgique.

Fait pour instruire, plaire et divertir, l'*Almanach Franciscain* compte déjà huit années d'existence. Chacune de ses éditions occasionne des surprises agréables, parce que sous le charme littéraire se voile une morale saine et franche.

Qu'on ne se contente pas de le feuilleter, qu'on le lise ; on y trouvera de sages leçons renfermées dans des articles fort bien pensés : *La Guerre à l'Eglise. — Précieux avis d'un Cardinal. — La haine du prêtre, etc.* — Des légendes intéressantes divertiront en laissant à l'âme une note de tristesse à la pensée des événements qui, chaque jour, mettent en deuil notre France chrétienne. Citons au hasard : *Les Etrennes d'une expulsée : — Masque et vérité. — Germaine. — Le Maître.* etc.

Plus loin, les faits de la vie du T. R. P. Benoît-Joseph, du Père Marie-Antoine, ce dernier, appelé par le peuple le « Saint de Toulouse, » montrent qu'au milieu de la persécution, Dieu sait susciter des hommes d'œuvres et des saints. Nous ne savons ce qu'il vaut mieux admirer, la finesse d'esprit ou la délicatesse du style dans les charmantes anecdotes : *Le Jugement du P. Monsabré. — Un Hindou mystifié. — Bredouille, etc.*

Guide d'Action Religieuse, un volume in 8° de 580 pp. prix. : 3 frs. (60 centins) à Reims, (France) 48. Rue de Venise. 1907.

Ce livre est une sorte de Manuel pour les hommes d'œuvres. Bien qu'il ait été adapté aux besoins actuels des auxiliaires laïques de l'action ecclésiastique en France, néanmoins la composition de cet ouvrage le rendra précieux à tous les catholiques résolus de seconder efficacement les efforts du clergé pour garantir les libertés de l'Eglise.

Le guide d'Action Religieuse est en effet composé de trois livres. Le premier expose *l'organisation hiérarchique* de l'Eglise Romaine, Papauté, Episcopat, Paroisse, Congrégations. Le deuxième : *les œuvres de formation religieuse et morale*, en général (instruction religieuse) et en particulier (enseignement à tous ses degrés). Le troisième : *Les œuvres de conquête et de défense religieuse* : Presse, Cercles d'études, Assistance des pauvres.

Le guide n'a pas la prétention de remplacer les directions épisco-

pales, mais seulement de rendre les hommes d'œuvres aptes à suivre ces directions.



L'Au-delà, par Mgr Whihelm Schneider, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand par M. Germain GAZAGNOL, du clergé d'Albi. Avec une préface de M. l'abbé L. BIROT, vicaire général d'Albi. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50 ; *franco*, 4 fr. — (80 centins) Librairie BLOUD et Cie, rue Madame, Paris (VI*).

Le public allemand a fait à ce livre le plus bienveillant accueil : en peu de temps huit éditions en ont été épuisées.

Ce succès considérable est dû moins encore à la réputation de l'auteur, ancien professeur de la Faculté de Paderborn, aujourd'hui évêque du plus grand diocèse de l'ouest de l'Allemagne, qu'à la manière tout ensemble *scientifique* et *édifiante* dont Mgr SCHNEIDER a su exposer le problème toujours angoissant et actuel de nos *destinées éternelles*.

L'auteur est à la fois philosophe, historien et théologien, mais une pensée domine l'œuvre tout entière, c'est *la consolation de l'espérance chrétienne*.

Le but *apologétique* n'absorbe pas tous ses efforts ; à côté et parallèlement se meut le dessein *mystique*. Mgr SCHNEIDER ne veut pas seulement *instruire*, il prétend surtout *édifier*. C'est ce que proclame le sous-titre du texte original : « Aspect *sérieux* et *consolant* de la conception chrétienne du monde et de la vie. »

Philosophes et historiens, théologiens et prédicateurs, âmes pieuses et cœurs endoloris par de cruelles séparations trouveront, dans la lecture et la méditation de *l'Au-delà*, lumière et réconfort.

L'ouvrage que M. l'abbé Gazagnol propose au public français est moins une traduction qu'une adaptation du texte original.

Cette synthèse abrégée a paru devoir aider non-seulement à une vulgarisation plus considérable, mais encore à une plus intime pénétration de l'ouvrage.



Nouvelle Revue Théologique, publiée tous les mois sous la direction de MM. J. Besson, de l'Institut Catholique de Toulouse, et P. Castillon. Tournai, Paris. H. et L. Casterman. Abonnement : Union postale. 6 fr. 50.

Le numéro de novembre 1907 de la *Nouvelle Revue théologique*

est accompa
tenant les
modernisme,
français. — I
Saint-Office
sistoriale du
29 avril 1907
tation des U
Concile du V

On voit qu
dogmatique



Calendrier
Québec pour
O. M. I. (av)

Le dévoué
a su réunir é
il y a ajouté
apostolique ;
devienne, sel



Almanac
blié par les
Grande Allée

Ce beau re
rêt, présente
missionnaires
Secret de M
l'almanach p
des Missionn
de plusieurs
que peu de
aussi un artic
die du somm
aussi, hélas !
ne lira pas sa
cette petite c
affreuse agoni

est accompagné d'un supplément de 132 pp. in. 8° (prix : 1 fr.) contenant les Documents pontificaux touchant *la condamnation du modernisme*, c'est-à-dire : I. L'Encyclique *Pascendi* texte latin et français. — II. Le décret *Lamentabili sane*. id. — III. Instruction du Saint-Office pour l'exécution de ce décret — IV. L'allocution consistoriale du 17 avril 1907 — V. La condamnation du *Rinascimento* 29 avril 1907 — VI. L'instruction du 21 juillet 1896, sur la fréquentation des Universités Civiles — VII. La constitution *De Fide* du Concile du Vatican.

On voit que ce sommaire fait du *Supplément* de novembre un *Codex* dogmatique de haute valeur.

Calendrier et Bulletin des paroisses françaises de la ville de Québec pour l'année 1908, publié par le R. P. *Adrien N. Valiquet, O. M. I.* (avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques.)

Le dévoué directeur du Tiers-Ordre de la paroisse Saint-Sauveur a su réunir dans les 96 pages de cette brochure l'utile à l'agréable ; il y a ajouté le salubre et l'amusant. Bon succès à cette tentative apostolique ; nous souhaitons sincèrement que ce premier bulletin devienne, selon le désir de son auteur, le premier d'une longue série.

Almanach des Missions franciscaines, 17^e année, 1908. Publié par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. (180 Grande Allée, Québec.)

Ce beau recueil de XVIII, 88 pp. in-4°, constamment plein d'intérêt, présente cette année un attrait tout particulier. Outre les récits missionnaires toujours dramatiques, toujours édifiants, tels que le *Secret de Marie* (Indes anglaises), la *Caverne mystérieuse* (Chine), l'almanach pour 1908 contient de nouveaux détails sur le martyre des Missionnaires du Chan-Si (juillet 1900) ; ce sont les dépositions de plusieurs vierges chinoises qui ne se séparent des religieuses que peu de temps avant le massacre de Tai-uien-fou. Il renferme aussi un article très circonstancié sur la terrible et mystérieuse maladie *du sommeil* qui ravage en ce moment des peuplades entières et aussi, hélas ! des missions florissantes, sur le continent noir. On ne lira pas sans émotion l'histoire d'Anawaki et des conversions que cette petite congolaise, chérie de Jésus et de Marie, opéra par son affreuse agonie de six mois.

Pensée

L'homme n'est pas heureux, s'il a seulement la bonne volonté et ne s'inquiète pas de la mettre en pratique par de bonnes œuvres : car Dieu donne sa grâce à l'homme pour en arriver là.

(B. Egide d'Assise, franciscain).

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 46. — Grâces temporelles, 28. — Pécheurs, 142. — Vocations, 29. — Positions, 16. — Malades, 22. — Jeunes gens, 14. — Jeunes filles, 19. — Défunts, 18. — Ivrognes, 46. — Grâces d'état, 23. — Familles, accord, 13. — Santé, 31. — Enfants, 24.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciement à la Vierge Immaculée, à saint Joseph et saint Antoine pour faveur obtenue après promesse de publier. M. M. — J'avais perdu une paire de lunettes montées en or, et les ai retrouvées après avoir promis à saint Antoine de publier dans la *Revue*. M. H. — Guérison obtenue par l'intercession de saint Antoine de Padoue et saint François Solano. Mde J. G. — Je remercie le Sacré-Cœur et N. P. saint François pour la réussite d'une opération délicate à la vue, après promesse de messes et de publication. Mde G. E. P. — **Québec.** — Prière de publier mes actions de grâces au Sacré-Cœur de Jésus et à saint François Solano, pour faveur obtenue. Ab. — J'avais perdu une bague bénite, souvenir de mon ménage. J'ai promis, une aumône à saint Antoine si je la retrouvais dans les 8 jours, j'ai été exaucée. M. — **Trois-Rivières.** — Je remercie la sainte Vierge et saint Gérard Majella pour une guérison, puis préservation d'une opération, obtenues par leur intercession avec promesse de neuvaine et de publication. Mde C. L. — Remerciement à la sainte Vierge et à saint Joseph pour m'avoir obtenu beaucoup d'amélioration dans ma santé. Ab. — **Sainte-Anne des Plaines.** — Mille remerciements à saint Antoine et aux âmes du purgatoire pour plusieurs faveurs signalées obtenues par leur intercession après promesse de pain à saint Antoine et de 8 chemins de Croix pour les âmes. Ab. — **Traverse-City, N. H.** — Remerciements à saint Joseph et à saint Antoine pour une guérison obtenue en faveur d'une personne mourante, après promesse d'un aumône pour les pauvres de saint Antoine. Mde C. V. — **Biddeford, Me.** — J'étais dyspeptique depuis 10 ans et les médecins ne pouvaient rien pour me guérir. Je gardai le lit une partie du temps et ne pouvais remplir mes devoirs d'état. Je remercie le Sacré-Cœur, saint François et saint Antoine pour m'avoir obtenu ma guérison. Mde I. F. — **Saint-Laurent.** — Guérison d'une inflammation de poumon obtenue par l'intercession de saint Gérard Majella. Mde P.